

AFFAIRE "MME MAYA"

**Des peines allant de 10 à 15 ans de prison requises**

P3

TRIBUNAL DE DAR EL BEIDA (ALGER)

**Deux ans de prison requis contre Fodil Boumala**

P3

TRAITEMENT DU CANCER PÉDIATRIQUE

**Réception jeudi des médicaments en pénurie**

P2

RENTRÉE SCOLAIRE

## Port du masque obligatoire pour tous

P3



KAMEL NASRI (MINISTRE DE L'HABITAT)

**65 % du programme global d'ici 2024 sera réservé au logement rural**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a affirmé jeudi à Batna qu'environ 65 % du programme global de logement d'ici 2024 "sera réservé au logement rural".

Intervenant sur les ondes de radio Batna au terme de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué que le programme du gouvernement du prochain quinquennat comprend l'inscription de plus d'un million de logements avec une stratégie axée particulièrement sur la prise en charge de la demande sur le logement rural. Ce programme s'oriente dans les régions des Hauts plateaux et du Sud vers la création de lotissements sociaux pour répondre à la demande insistante des diverses catégories sociales dans ces régions outre un programme complémentaire pour l'éradication définitive des bidonvilles, a souligné Kamel Nasri ajoutant qu'à cela, s'ajoutent les programmes complémentaires de logement promotionnel aidé.

P4

ANSEJ

**Vers un guichet unique destiné aux femmes entrepreneurs**

Un guichet unique au niveau de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) sera prochainement mis en œuvre au profit des femmes entrepreneurs, a indiqué jeudi à Alger le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat. Lors d'un point de presse en marge d'une rencontre intitulée "le défi de la femme entrepreneure dans la construction de l'Algérie nouvelle", M. Diafat a fait savoir qu'un guichet unique destiné aux femmes chefs d'entreprise sera mis en place au niveau de l'ANSEJ afin de promouvoir l'entrepreneuriat féminin en ôtant les éventuels obstacles auxquels elles font face.

P4

Régions

MILIANA

**Commémoration du 63ème anniversaire de la mort d'Ali la Pointe**

P8

TRAITEMENT DU CANCER PÉDIATRIQUE

**Réception jeudi des médicaments en pénurie**

P2

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**Légère hausse des contaminations**

P3

EN RAISON DE COVID-19

**Près de 3 millions de migrants empêchés de rentrer chez-eux**

P24

SONATRACH ET LE GROUPE ESPAGNOL NATURGY

**Signature des avenants aux contrats de vente de gaz**

P5

Culture

NOBEL DE LITTÉRATURE

**Le prix est attribué à la poétesse américaine Louise Glück**

P21



## Brèves

ETUDIANTS BOURSIERS  
RETENUS POUR  
LA HONGRIE

**Un vol spécial  
mercredi prochain**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique informe les étudiants boursiers retenus pour la Hongrie qu'un vol spécial est prévu mercredi prochain, indique jeudi un communiqué du Ministère.

Pour ce faire, les étudiants sont invités à disposer d'un visa type D, à remplir le formulaire d'engagement pour quarantaine, de s'astreindre à l'obligation d'un confinement obligatoire pour dix (10) jours à leur arrivée en Hongrie et d'effectuer impérativement deux (2) tests PCR, l'un le samedi 10 octobre 2020, au niveau de leurs lieux de résidence, le second sera organisé le lundi 12 octobre à Alger par le MESRS, précise la même source.

Les étudiants sont tenus également par l'obligation de présenter, à leur arrivée à Budapest, "deux (02) copies de test PCR à 5 jours (120 heures) avant le vol obligatoire", ajoute le communiqué. A cet égard, les concernés sont appelés à se présenter à la direction de la coopération et des échanges inter universitaires du ministère dimanche prochain à 09h00 au plus tard et ce, pour "récupérer leurs documents à l'effet d'effectuer l'opération de change". Le MESRS indique que "l'ensemble des étudiants, qui habitent en dehors de la région Centre, seront hébergés à Alger en résidence universitaire et ce jusqu'à leur départ. Ils sont invités à se munir de tous leurs effets personnels et documents utiles".

Les étudiantes seront hébergées à la Résidence Djillali-Liabes ITFC Ben Aknoun et les étudiants seront hébergés à la Résidence Hydra III, tous deux situés à proximité du Ministère, conclut le communiqué.

R.N

"EDAHABIA PREMIUM"

**Nouveau service  
d'Algérie-poste**

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a annoncé jeudi à Blida le lancement d'un nouveau service postal appelé "Edahabia Premium". Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, à la veille de la célébration de la Journée mondiale de la Poste (9 octobre), le ministre a signalé le lancement, ce jour même, du service "Edahabia Premium" par Algérie-Poste (AP), dans le cadre de la modernisation de ses prestations. Le service "Edahabia Premium" consiste à faire parvenir la carte "EDAHABIA" aux domiciles des bénéficiaires, ou à leurs lieux de travail en l'espace de cinq jours seulement, après introduction d'une demande via le site électronique de l'entreprise en contrepartie d'une somme d'argent, a-t-il expliqué. Cette nouvelle prestation, a souligné Brahim Boumzar, a été lancée suite à la réception, par ses services, de plaintes signalant la non remise de la carte Edahabia aux clients, en dépit du fait d'avoir introduit des demandes depuis un certain temps. Sur un autre plan, le ministre a annoncé le lancement des préparatifs en vue de l'organisation de journées d'information pour faire la promotion des nouvelles prestations assurées par Algérie-Poste. Ces journées ont pour objectif de faire connaître et d'expliquer aux clients les nouvelles prestations d'Algérie poste afin de les inciter à les adopter, ceci d'autant plus qu'elles sont de nature à contribuer à la réduction de la pression exercée sur les bureaux postaux, tout en facilitant les prestations postales, a-t-il souligné.

R.N

SAISON ESTIVALE 2020

# 71 décès par noyade au niveau national

Soixante et onze (71) décès par noyade ont été enregistrés dont 46 au niveau des plages interdites à la baignade dans 14 wilayas côtières durant la période allant du 15 juillet au 1er octobre 2020, indique jeudi le directeur de la communication et des statistiques à la Direction générale de la Protection civile (DGPC).



Un total de 71 décès par noyade a été enregistré durant la période allant du 15 juillet au 1er octobre 2020 au niveau de 14 wilayas côtières et ce après la mise en œuvre de la décision d'ouverture progressive et contrôlée des plages et des espaces de loisirs, conformément à un système d'accompagnement préventif incluant des mesures sanitaires strictes pour la protection contre la propagation de Covid-19, explique à l'APS le colonel Achour Farouk.

Selon le même responsable, parmi les 25 cas de décès survenus au niveau des plages autorisées à la baignade, 10 cas ont été enregistrés au-delà des ho-

raires de surveillance des plages contre 15 cas lors des horaires de surveillance.

Lors de la période sus-mentionnée, l'on recense près de 37 millions d'estivants à travers 14 wilayas côtières, 27 525 interventions et 19 429 opérations de sauvetage de personnes noyées, outre 6 916 personnes ayant reçu les premiers secours et 1 255 autres personnes transférées vers les centres de santé, a souligné le responsable. Il s'agit également de 12 blessés suite à des accidents d'engins nautiques, dont 5 cas dans la wilaya d'El-Tarf. Aucun cas de décès n'a été déploré, a-t-il rassuré. Le colonel Farouk Achour a affirmé qu'en dépit que

la saison estivale de cette année intervienne dans des conditions exceptionnelles en raison de la propagation de Covid-19 et qu'elle ait été ouverte le 15 juillet, une hausse du nombre d'estivants a été enregistrée. Un total de 13 000 agents et officiers ont été mobilisés pour la sécurisation des plages autorisées à la baignade, au nombre de 384 plages, et ce au niveau de 14 wilayas côtières, outre la mise en place de tous les équipements nécessaires à la protection des estivants conformément au système d'accompagnement préventif et au protocole sanitaire pour faire face au Covid-19, a-t-il poursuivi.

R.N

TRAITEMENT DU CANCER PÉDIATRIQUE

## Réception jeudi des médicaments en pénurie

La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a reçu ce jeudi un don constitué d'une quantité de médicaments, en pénurie ces derniers jours, pour le traitement du cancer pédiatrique, a déclaré à l'APS la directrice de pharmacie et des équipements médicaux au ministère de la Santé, Wahiba Hadjoudj. "La PCH a pris des mesures urgentes pour acquérir les médicaments destinés au traitement du cancer pédiatrique en pénurie ces derniers jours. Le premier lot est arrivé en Algérie ce jeudi tandis que le deuxième sera reçu au cours de la semaine prochaine", a précisé Pr. Hadjoudj. Rappelant que la PCH avait auparavant acquis une quantité de ces médicaments, mais elle n'était "pas

suffisante", elle a relevé que cette pénurie était due à plusieurs facteurs, dont la crise sanitaire mondiale actuelle, en sus de la pression subie par l'industrie pharmaceutique mondiale, notamment en ce qui concerne "les deux médicaments actuellement en rupture en Algérie" fabriqués uniquement en Chine et en Inde, ainsi que la suspension du transport aérien. Elle a assuré la disponibilité d'autres molécules destinées au traitement du cancer au niveau des établissements hospitaliers. La PCH a mis en place tous les moyens nécessaires pour acquérir cette substance vitale offerte sous la forme de "don", en attendant l'arrivée d'une autre commande pour répondre aux besoins nationaux.

Cette institution recevra le deuxième lot au cours de la semaine prochaine. Dr Hadjouj a tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas de "grandes pénuries", mais de simples perturbations d'approvisionnement de certains établissements hospitaliers et le problème a été résolu, grâce à la coopération de ses établissements qui se sont partagés les quantités disponibles. Quant aux médicaments destinés au traitement d'autres maladies, la responsable a nié "toute perturbation dans ces produits", ajoutant qu'aucune pénurie dans la matière première de fabrication des médicaments n'a été enregistrée en dépit de la crise sanitaire que connaît le monde. Les autorités pu-

bliques avaient installé un couloir vert depuis le début de la pandémie pour faciliter l'acquisition de médicaments et leur exonération des taxes et droits de douane, a-t-elle rappelé. Des facilités ont également été accordées à la Pharmacie centrale des hôpitaux pour lui permettre de conclure des marchés de gré à gré dans le but d'assurer les médicaments aux citoyens, a-t-elle poursuivi. Elle a précisé, en outre, que les programmes d'importation pré-sentés par la Pharmacie centrale des hôpitaux au ministère de la Santé en 2020 "ont été scrupuleusement respectés", en dépit de certains dysfonctionnements induits par la crise sanitaire mondiale qui "seront palliés dans ces quelques prochains mois".

R.N

ALGÉRIE-POSTE

## Intégration de la totalité des employés recrutés dans le cadre du DAIP

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a annoncé jeudi à Blida l'achèvement de l'opération d'intégration de la totalité des employés des bureaux postaux du pays, recrutés dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion

professionnelle (DAIP). "Nous avons achevé l'opération de régularisation de la situation de plus de 8 000 employés recrutés dans le cadre du DAIP, ayant bénéficié de contrats de travail aidés et permanents", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une visite

de travail dans la wilaya, à la veille de la célébration de la Journée mondiale de la Poste (9 octobre). Rappelant que l'opération a été entamée il y a deux ans environ, le premier responsable du secteur a réaffirmé, à ce titre, l'engagement pris par le ministère de tutelle de "régula-

riser la situation de cette catégorie de travailleurs d'Algérie poste, ayant consenti d'énormes efforts pour servir Algérie-Poste". Et de relever : "La force de cette entreprise réside dans la ressource humaine formée".

R.N

RENTREE SCOLAIRE

# Port du masque obligatoire pour tous

Le port du masque sera obligatoire pour les élèves des trois cycles de l'Education nationale lors de la rentrée scolaire dont le calendrier est fixé pour le 21 octobre pour le primaire et le 4 novembre pour le moyen et le secondaire.



Intervenant jeudi sur les ondes de la chaîne II, le ministre de la Santé a été interrogé sur l'obligation du port du masque pour les enfants et si cette mesure entraine dans le protocole sanitaire pour les écoles. Répondant par l'affirmative, Benbouzid a expliqué : « Au début, on disait que l'épidémie ne tou-

chait pas les enfants de moins de 14 ans. Or, le plus jeune contaminé au Covid est un bébé de 38 mois qui a été enregistré en Chine. Nous n'allons donc pas prendre le risque de laisser les enfants entrer en classes sans bavette. Nous avons un protocole sanitaire bien précis fondé sur nos recommandations pour

les écoles. » Pour rappel, dans le communiqué du dernier Conseil des ministres, durant lequel ont été annoncées les dates de la rentrée scolaire pour les différents paliers, il a été précisé que le port du masque était « obligatoire pour les élèves du lycée ». Le communiqué a mis l'accent sur le « strict respect des

conditions d'hygiène conformément au protocole sanitaire, en prenant en compte la santé de l'élève, étant au centre de tout intérêt et de toutes les priorités ». L'accent a été également mis sur l'impérative « désinfection des établissements scolaires 72 heures avant la rentrée ».

R.N

## Brèves

### CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

#### Légère hausse des contaminations

Pour le second jour consécutif, les contaminations au Coronavirus enregistrent une hausse en Algérie, avec le recensement de 6 décès et 146 nouveaux cas, contre les 138 cas jeudi et les 121 de mercredi. Avec le nouveau bilan, le nombre total de cas confirmés dans le pays passe ainsi à 52 804 cas, alors que le nombre de morts est de 1 789 depuis le début de la pandémie dans le pays, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi l'évolution de la pandémie du coronavirus en Algérie, le Dr Djamel Fourar.

S'exprimant lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie, Dr Fourar a précisé que le nombre de personnes guéries a atteint 37 067 patients, dont 109 au cours des dernières 24 heures.

### TRIBUNAL DE DAR EL BEIDA (ALGER)

#### Deux ans de prison requis contre Fodil Boumala

Le tribunal de Dar El Beida à Alger a requis, ce jeudi 8 octobre 2020, deux (2) ans de prison ferme et une amende de 100 000 dinars à l'encontre de l'activiste politique Fodil Boumala, a indiqué le Comité national pour la libération des détenus (CNLD). Fodil Boumala a été arrêté le 14 juin dernier. Il a été placé sous mandat de dépôt le 17 du même mois par le tribunal de Dar El Beida avant d'être remis en liberté le lendemain. Après plusieurs reports, son procès a eu lieu jeudi. Boumala est accusé d'« incitation à attroupement non armé (article 100 alinéa 1 du code pénal) », « outrage à corps constitué (article 146 du code pénal) », et « publications pouvant porter atteinte à l'intérêt national (article 96 du code pénal) », selon le CNLD. Pour rappel, Fodil Boumala a été arrêté le 19 septembre 2019 et placé en détention provisoire à la prison d'El Harrach à Alger. Il a été libéré le 1er mars dernier après avoir été relaxé.

### LE JOURNALISTE ABDELKRIM ZEGHILICHE CONDAMNÉ DANS UNE NOUVELLE AFFAIRE

Par ailleurs, le CNLD a informé que le journaliste Abdelkrim Zeghileche a été condamné dans une nouvelle affaire à payer 100 000 dinars d'amende par le tribunal de Ziadia à Constantine. Selon le CNLD, « le parquet avait requis une amende de 50 000 Da à l'encontre du journaliste détenu Abdelkrim Zeghileche, jeudi 24 Septembre 2020, lors du procès (deuxième affaire dont il n'est pas en détention) et qui a été renvoyé le 17 Septembre 2020 au tribunal de Ziadia. » Abdelkrim Zeghileche est poursuivi dans cette nouvelle affaire pour « outrage à corps constitué : Police et gendarmerie nationale », a précisé le Comité qui a rappelé que « le procès a été programmé pour le 9 Juillet puis le 30 Juillet ensuite renvoyé au 17 septembre et ce n'est qu'au moment de faire l'appel sur le verdict de sa condamnation à 2 ans de prison ferme qu'il découvre cette nouvelle accusation. »

R.N

### AFFAIRE "MME MAYA"

## Des peines allant de 10 à 15 ans de prison requises

Le procureur de la République près le Tribunal de Chéraga (Alger) a requis jeudi contre les principaux accusés dans l'affaire de la femme d'affaires Nachinache Zoulikha-Chafika, dite "Mme Maya", des peines allant de 10 à 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions de DA a été requise contre "Mme Maya", alors que des peines de 15 ans de prison ferme assorties d'une amende d'un million de DA ont été requises à l'encontre de Mohamed El-Ghazi et Abdelghani Zaalane, qui comparaissent respectivement en qualité d'ex-walis de Chlef et d'Oran. Le procureur a requis également des peines de 10 ans de prison ferme assorties d'une amende de 6 millions de DA contre les deux filles de "Mme Maya", Imène et Farah (non détenues). Dans la même affaire, une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA a été requise contre l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, alors que des peines allant de 5 à 12 ans de prison ferme ont été également requises contre les cinq autres accusés, dont Chafik El-Ghazi, fils de Mohamed El-Ghazi et l'ancien député à la retraite, Omar Yahiaoui (en fuite à l'étranger). Dans sa plaidoirie, la défense de la partie civile a estimé à "plus

d'un milliard de DA" les pertes causées au Trésor public dans cette affaire. L'affaire de Nachinache Zoulikha-Chafika (connue comme étant Madame Maya), concerne aussi ses deux filles Imène et Farah, qui comparaissent en liberté, ainsi que Abdelghani Zaalane et Mohamed Ghazi (et son fils Chafik), poursuivis respectivement en qualités d'ex-walis d'Oran et de Chlef, et l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel. Les griefs retenus contre les accusés sont notamment "blanchiment d'argent", "trafic d'influence", "octroi d'indus avantages", "dilatation de deniers publics", "incitation d'agents publics pour l'octroi d'indus avantages" et "transfert illicite de devises vers l'étranger". Ouvert mercredi, le procès s'est poursuivi jeudi d'abord par les questions des avocats adressées aux accusés et par l'audition des témoins. La principale accusée, Zoulikha-Chafika, femme d'affaires qui active dans le domaine de l'investissement, a indiqué, en réponse à une question sur ses liens avec l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qu'« une relation très fusionnelle liait son défunt père, un moudjahid, à Bouteflika avant même qu'il ne soit Président ». Ses deux filles ont aussi évoqué une "forte relation d'amitié" qui "liait leur grand-père et Ab-

delaziz Bouteflika depuis très longtemps, et depuis l'époque où il était ministre". Zoulikha-Chafika a reconnu que les facilités pour la réalisation de projets d'investissement ont été obtenues par "l'intermédiaire et le biais de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et non pas via son secrétaire particulier", Mohamed Rougab, présent au procès comme témoin. Affirmant qu'elle était en "contact direct" avec l'ancien président Bouteflika, l'accusée a toutefois nié qu'elle se présentait aux walis des régions concernées comme étant la fille du Président, mais plutôt comme "Mme Maya Belayachi", étant Nachinache son nom de jeune fille. Mohamed Rougab a, de son côté, indiqué que la concernée "n'a jamais été reçue par l'ancien Président au siège de la présidence de la République", affirmant l'avoir reçu, lui-même, "qu'une seule fois à la Présidence en 2004". Il a ajouté qu'il l'avait présentée à Mohamed Ghazi, ex-wali de Chlef, comme "madame Maya tout court", pour le projet de rénovation d'un parc d'attractions à Oum Droue. Il a souligné aussi que "c'était le président Bouteflika qu'il l'avait chargé de la présenter à l'ancien wali de Chlef et non son frère et conseiller, Saïd Bouteflika".

R.N

DGF-PAM

## Accord pour l'expérimentation d'un système d'irrigation innovant

La direction générale des forêts (DGF) a signé, jeudi à Alger, un protocole d'accord avec le Programme alimentaire mondiale (PAM) portant sur l'essai d'un nouveau système d'irrigation des plantations, plus économe par rapport au système classique de goutte-à-goutte.

"Cet accord technique porte sur l'acquisition, dans un premier temps, d'un quota de 1 600 unités d'irrigation qui seront testées dans quatre sites pilotes situés dans les wilayas de Skikda, Adrar, Tindouf et Illizi", a indiqué le directeur général de la DGF, Ali Mahmoudi, à l'issue de la signature du document avec le représentant du Programme alimentaire mondiale (PAM). M. Mahmoudi a affirmé que cette expérimentation "pointilleuse" sera réalisée sur des espèces nobles tels l'arganier, l'acacia, l'olivier de la perrine pour son éventuelle généralisation.

"Si l'expérience s'avère efficace et rentable, la DGF adoptera ce nouveau système d'irrigation pour le généraliser dans ces projets de reboisement, particulièrement dans les zones arides et semi arides", a-t-il assuré. Le représentant de la PAM, Lyes Kahouadj, qui a fait une présentation de ce produit, a expliqué qu'il s'agit d'un système innovant appelé Growbox, ou Water box, qui consiste à accompagner la plante au cours de sa première année pour lui permettre de se développer en lui apportant une réserve d'eau à proximité, tout au long d'une année. D'après ses explications, ce système contient 15 litres d'eau stockés qui ne seront pas évaporés dans la nature mais seront utilisés exclusivement pour arroser l'arbuste.

"Cette technique est 90% plus économique en ressources d'eau par rapport au système classique de goutte-à-goutte", a-t-il fait valoir, en assurant que, si dans le système de goutte-à-goutte on doit utiliser 100 litres d'eau, dans le système Water box, on n'utilisera pas plus de 10 litres. Pour sa part, la sous-directrice de reboisement et pépinières auprès de la DGF, Sabrina Rachdi, a expliqué que le PAM a proposé à l'Algérie d'utiliser ce système dans le cadre du programme national de plantation de 43 millions d'arbres. Le système, déjà expérimenté par certains pays pour l'irrigation des cultures vivrières dans les zones arides et semi arides, permet d'avoir de la disponibilité en eau pendant une année au lieu du système d'irrigation classique qui nécessite des quantités importantes en ressources hydriques et de l'argent pour son entretien. De son côté, le président du Conseil interprofessionnel du caroubier, Boublenza Chakib, a affirmé que le conseil compte adopter ce système pour le développement de la filière caroubier en Algérie notamment dans le Sud et les Hauts Plateaux.

"Nous avons traité avec l'entreprise hollandaise productrice de ce système pour l'acquisition de deux palettes de water box, et si l'expérience s'avère bonne pour l'agriculture et pour l'opérateur, le conseil en commandera deux conteneurs", a-t-il fait savoir. Mais pour cet opérateur, l'intérêt c'est d'investir dans la production de ce produit localement pour le commercialiser au niveau du marché national et même au niveau des pays limitrophes tels le Mali et le Niger. "Nous pourrions éventuellement entamer des négociations avec le partenaire hollandais pour obtenir la licence de fabrication de ce produit" a-t-il soutenu.

Selon les responsables de la DGF, cet accord technique avec le PAM s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie forestière du pays à l'horizon 2030, qui vise la gestion durable du patrimoine forestier, la lutte contre la déforestation, l'atténuation des effets de changements climatiques et la préservation des sols et de la ressource en eau. "Ces efforts sont indispensables et primordiaux pour atteindre les objectifs de développement durable et assurer notre sécurité alimentaire et préserver nos ressources en eau" ont conclu les mêmes responsables.

ANSEJ

# Vers un guichet unique destiné aux femmes entrepreneures

Un guichet unique au niveau de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) sera prochainement mis en œuvre au profit des femmes entrepreneures, a indiqué jeudi à Alger le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat.



Lors d'un point de presse en marge d'une rencontre intitulée "Le défi de la femme entrepreneure dans la construction de l'Algérie nouvelle", M. Diafat a fait savoir qu'un guichet unique, destiné aux femmes chefs d'entreprise, sera mis en place au niveau de l'ANSEJ afin de promouvoir l'entreprenariat féminin en ôtant les éventuels obstacles auxquels elles font face. "Dans l'Algérie nouvelle, en terme économique, il n'y a aucune différence entre les hommes et les femmes chefs d'entreprises", a-t-il assuré. Nous allons initier ce projet au niveau de l'ensemble des agences de l'ANSEJ afin qu'il y ait des guichets destinés à recevoir les dossiers de ces femmes chefs d'entreprises. S'il y a des manques, il ne faut pas que le ministère ou que l'agence soient seuls à le

soutenir. Il faut qu'on coopère tous ensemble pour relever ce défi.

### La finance islamique lancée à partir du 1er novembre prochain au sein de l'ANSEJ

Pour sa part, le directeur général de l'ANSEJ, Mohamed Cherif Bouaoud, a fait savoir que plusieurs facilitations sont accordées aux entrepreneurs, femmes et hommes, à travers notamment un meilleur accompagnement personnalisé. "De plus, le guichet unique sera mis en place au niveau de chaque antenne de l'agence à travers le pays", a-t-il indiqué. Par ailleurs, le 1er novembre prochain, un nouveau mode de financement au niveau de l'ANSEJ sera opérationnel, à savoir celui de la finance islamique. Cela se fera en collaboration avec la Banque

nationale d'Algérie (BNA), a précisé le DG de l'ANSEJ. Il s'agit également, selon le premier responsable de l'ANSEJ, d'accompagner les porteurs de projets au niveau des zones d'ombres afin de leur permettre de créer leurs PME "dans le but de satisfaire les besoins de ces zones et de répondre à l'attente des jeunes hommes et femmes porteurs de projets dans ces régions". Il y a également des avantages pour diverses activités telles que celles liées à l'exploitation artisanale des mines aurifères dans le sud et les activités agricoles", a souligné M. Bouaoud, ajoutant qu'au-delà de ces mesures, les jeunes entrepreneurs bénéficieront d'un allègement des procédures administratives. Afin de définir les secteurs et les projets pertinents selon les régions, le même responsable a indiqué que l'ensemble des

secteurs au niveau local seront appelés à contribuer à désigner les projets en adéquation des besoins de chaque région. "Nous allons créer des projets participatifs avec les jeunes ainsi qu'avec la contribution de l'ensemble des acteurs concernés tout en assurant des plans de charges à ces PME", a expliqué M. Bouaoud. Concernant les entreprises en échec, ayant été soutenues par l'ANSEJ, le même responsable a rappelé qu'une plateforme est mise en service sur le site web de l'Agence afin que ces entreprises soient classées et ainsi permettre de leur offrir des solutions adaptées. "Nous trouvons des solutions pour chaque projet, même pour les bénéficiaires ayant vendu leur équipement. Il y a un accompagnement et des solutions auxquelles nous parvenons avec leur contribution", a-t-il noté.

## KAMEL NASRI (MINISTRE DE L'HABITAT)

# 65 % du programme global d'ici 2024 sera réservé au logement rural

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a affirmé jeudi à Batna qu'environ 65 % du programme global de logement d'ici 2024 "sera réservé au logement rural". Intervenant sur les ondes de radio Batna au terme de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué que le programme du gouvernement du prochain quinquennat comprend l'inscription de plus d'un million de logements avec une stratégie axée particulièrement sur la prise en charge de la demande sur le logement rural. Ce programme s'oriente dans les régions des Hauts-Plateaux et du Sud vers la création de lotissements sociaux pour répondre à la demande insistante des di-

verses catégories sociales dans ces régions outre un programme complémentaire pour l'éradication définitive des bidonvilles, a souligné Kamel Nasri ajoutant qu'à cela, s'ajouteront les programmes complémentaires de logement promotionnel aidé. Concernant les équipements accompagnant les projets de logement rural dans les zones d'ombre, il a assuré que le début sera de répondre aux insuffisances en matière de routes, de réseaux d'eau potable et d'assainissement, d'aménagement et d'équipements publics. Ce programme, dont l'exécution a débuté, est important et touche l'ensemble des wilayas, a assuré le ministre en précisant que les ressources financières destinées à

d'anciens projets ont été réaffectées vers les zones d'ombre comme c'est le cas à Batna, a encore affirmé le ministre en assurant que d'autres ressources financières, qui permettront la prise en charge de toutes ces zones et de leurs populations, seront progressivement mobilisées en fonction des priorités. Répondant à la question d'un journaliste sur les critères de réalisation, M. Nasri a affirmé que son département est parvenu à résoudre cette problématique par l'installation de commissions au niveau des 48 wilayas présidées par les directeurs du logement et incluant des bureaux d'études et représentants de l'organisme technique de contrôle de la construction qui auront la mis-

sion de vérifier le respect des critères de qualité et émettre des réserves que les entreprises de réalisation seront tenues de lever. Concernant certains projets de logement promotionnel aidé butant sur des problèmes, le ministre a indiqué que des instructions ont été données pour engager leurs travaux "dans les proches délais" ajoutant qu'environ 30 000 souscripteurs en souffraient mais ce chiffre a été réduit à 12 000 actuellement à l'échelle nationale grâce à l'adoption de solutions "rationnelles" qui permettront aux bénéficiaires de cette formule d'accéder à leurs logements après la relance des chantiers de réalisation.

R.N

INVESTISSEMENT INDUSTRIEL

# Intérêt particulier à la coopération algéro-américaine

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a relevé jeudi à Alger l'intérêt particulier que porte l'Algérie à la coopération industrielle avec les Etats-Unis et au développement des investissements américains en Algérie notamment dans le domaine de la technologie, du numérique et la production des équipements industriels.



"Nous accordons à la coopération algéro-américaine un intérêt particulier, compte tenu du caractère stratégique qu'elle revêt et des opportunités d'affaires qui s'ouvrent à l'investissement direct étranger (IDE), particulièrement aux entreprises américaines souhaitant investir en Algérie, notamment dans les domaines de la production et des services", a déclaré M. Ait Ali Braham lors de sa participation, par visioconférence, à la conférence "Discover global markets", qui se tient du 7 au 9 octobre dans la capitale de l'Etat d'Indiana aux Etats-Unis. Ainsi, les entreprises américaines sont appelées à saisir les opportunités qui s'offrent dans le secteur de l'industrie en Algérie où seront encouragées, en particulier, à déployer des activités intenses en technologie et à participer au développement de l'ingénierie de fabrication d'équipements industriels, souligne le ministre. Dans ce cadre, M. Ait Ali Braham a rappelé que les relations algéro-américaines s'étaient renforcées, depuis plusieurs années, par des accords conclus dans plusieurs domaines. Il s'agit notamment de l'accord portant établissement de la Commission économique mixte algéro-américaine, l'accord sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements, qui orga-

nise les couvertures d'assurance, de réassurance et de garanties accordées aux investissements américains en Algérie et l'accord-cadre sur le commerce et l'investissement (TIFA), signé en 2001. S'ajoutent à cela, le protocole d'accord dans le domaine de la biotechnologie et de la production de médicaments, signé en juin 2011, le dialogue stratégique entre les deux pays, initié en 2012, et la création de la Chambre américaine de commerce en Algérie, agréé le 03 avril 2018. Evoquant les opportunités qui s'offrent dans les domaines de la production, le ministre a souligné que l'Algérie était portée sur le développement de l'investissement dans plusieurs domaines tels que les technologies de l'information et de la communication, les composants électroniques et les biotechnologies. Le développement de l'investissement lié à l'efficacité énergétique, à la préservation de l'environnement et la promotion de la fabrication des équipements destinés aux énergies renouvelables constituent également un "véritable défi" de l'Etat algérien à court terme, note encore le ministre. S'agissant de la propriété intellectuelle, M. Ait Ali Braham a réitéré l'engagement de l'Algérie dans ce domaine, en collaboration avec les organismes internationaux, particulièrement, l'Or-

ganisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) qui inaugurera prochainement son sixième bureau extérieur au monde et son premier en Afrique à Alger. "Cette installation est un signal fort pour vous investisseurs, et dénote de la détermination de l'Algérie à se positionner comme un pays leader en la matière, en Afrique et dans la région MENA", soutient-il. Interrogé sur le niveau de l'industrialisation en Algérie et à la place occupée par rapport à d'autres marchés de la région, le ministre a estimé que l'industrie algérienne se positionnait en Afrique comme un pays "très avancé" sur plusieurs segments industriels, à l'instar des industries mécaniques, sidérurgiques, métallurgiques et de l'industrie de transformation agro-alimentaire. "Cependant, beaucoup d'opportunités et de ressources restent inexploitées, ce qui fait de l'Algérie, un marché à investir. C'est à cet effet, que j'espère vivement que, suite à cette conférence, beaucoup de projets de partenariats entre nos entreprises et les vôtres se concrétiseront", a-t-il indiqué. En réponse à une autre question sur le niveau de compétence de la main d'œuvre algérienne, le ministre a souligné que l'Algérie disposait d'une main d'œuvre "jeune et qualifiée" ainsi que des coûts de facteurs de production compétitifs et

avantageux. Rappelant la densité du réseau universitaire et d'établissements de formation professionnelle répartis à travers le territoire national, il a ajouté que l'Algérie était "un vivier de main d'œuvre hautement qualifiée", et qu'elle était "prédisposée à recevoir un transfert de connaissance dans le domaine des technologies de pointe". Organisée par le département américain du commerce sous le thème "Opportunités de croissance dans le domaine de la fabrication intelligente", la Conférence "Discover Global Markets" est considérée comme un lieu d'échanges entre les plus grandes entreprises spécialisées dans les industries de pointe, les technologies intelligentes y compris les industries de véhicules, l'aérospatiale, le stockage de l'énergie et les énergies renouvelables. Des entreprises venant de 40 pays prennent part à cette conférence virtuelle, marquée par la participation du Secrétaire du département américain du Commerce, Wilbur Ross. Cette rencontre internationale est aussi l'occasion pour les participants d'explorer de nouveaux partenariats avec les responsables de sociétés basées aux Etats-Unis, qui cherchent à étendre leur distribution internationale et à développer des opportunités de partenariat.

APB

SONATRACH ET LE GROUPE ESPAGNOL NATURGY

## Signature des avenants aux contrats de vente de gaz

La Compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, et le groupe espagnol Naturgy ont signé jeudi à Alger des avenants aux contrats de vente de gaz liant les deux sociétés, a indiqué Sonatrach dans un communiqué. Ces avenants aux contrats de vente de gaz ont été paraphés peu avant l'entrevue, qui a réuni les P-dg de Sonatrach et Naturgy respectivement M. Toufik Hakkar et Francisco Reunes, note la même source. Cette rencontre a été tenue en marge de la visite officielle en Algérie du président du Gouvernement espagnol, M. Pedro Sanchez entamée mercredi. "La signature de ces avenants renforce le partenariat entre Sonatrach et Naturgy dont la relation commerciale date des années 1970 et qui sont également les deux actionnaires de la société Medgaz qui exploite le gazoduc reliant l'Algérie à l'Espagne, respectivement à 51% et 49%", précise la même source. "L'industrie pétrolière et gazière a été fortement impactée par la pandémie de la COVID-19, Sonatrach surmonte, en étroite collaboration avec ses clients, les effets de cette pandémie sur les activités commerciales" a fait savoir M. Hakkar. Selon lui, l'accord auquel sont parvenus Sonatrach et Naturgy traduit le "caractère stratégique" des relations de long terme et de confiance qui les lient et par lequel elles visent à consolider leurs positions sur le marché espagnol. Pour sa part, Le P-dg de Naturgy a déclaré que "cet accord démontre la volonté des deux sociétés de poursuivre leur partenariat à long terme, entamé il y a des décennies". "Cette alliance stratégique est essentielle pour l'approvisionnement en gaz compétitif et sûr du marché espagnol, et donc essentielle pour le développement économique et social des deux pays", a-t-il ajouté... Cette rencontre a été une occasion pour les deux responsables d'échanger sur d'autres possibilités de coopération future entre les deux compagnies et sur les meilleurs moyens d'élargir leurs relations commerciales, a conclu le communiqué.

R.E

PÉTROLE

## L'Opep anticipe une demande mondiale en hausse d'ici 2040

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) anticipe toujours une demande pétrolière mondiale en hausse d'ici 2040, tirée par l'émergence de pays comme l'Inde, mais a revu en baisse ses prévisions à cause de la pandémie de Covid-19 et souligne les incertitudes. Dans un rapport annuel, l'Opep prévoit une augmentation de près de 10 millions de barils par jour (mbj) de la demande de brut sur 25 ans, passant de 99,7 mbj/l'an dernier à 109,3 mbj en 2040 plus 109,1 mbj en 2045. Dans l'immédiat, la crise sanitaire a eu un effet radical sur la demande qui doit se contracter cette année, avec la quasi mise à l'arrêt de certains secteurs comme le transport aérien. Mais les prévisions de l'Opep se fondent sur l'hypothèse d'un retour à une croissance économique normale après la pandémie mais aussi à un effet de rattrapage pour les secteurs les plus affectés, comme l'aviation, le transport routier et les industries. C'est la pétrochimie qui devrait tirer la demande future. L'Opep souligne que la pandémie de Covid-19 a un effet plus prononcé sur la demande pétrolière dans les pays développés de l'OCDE, ce qui exacerbe la divergence de leur trajectoire avec les pays en développement. Pour les nations plus prospères, la demande devrait atteindre un plateau entre 2022 et 2025, avant d'entamer un déclin. En revanche, la demande devrait continuer de progresser dans les autres pays, Inde en tête, tirée par l'émergence de la classe moyenne ainsi que la croissance démographique et économique. Mais l'Opep admet elle-même que ses prévisions sont marquées par une marge d'incertitude pouvant aller jusqu'à 10 mbj pour ses prévisions à 2045, essentiellement en raison des différents scénarios de croissance économique mais aussi de l'émergence plus ou moins rapide de certaines technologies (comme les véhicules électriques). "En plus du défi du changement climatique, la pandémie de Covid-19 ainsi que la crise économique consécutive et le changement de comportement des consommateurs ont rajouté aux incertitudes existantes pour les perspectives futures de la demande et de l'offre pétrolières", écrit-elle.

R.E

INDUSTRIE AUTOMOBILE

## Volkswagen intéressée par la concrétisation d'un projet en Algérie

Le ministre de l'Industrie, M. Ferhat Ait Ali Braham, s'est entretenu, jeudi à Alger, avec le représentant du Groupe Volkswagen pour la région de l'Afrique du Nord, vice-président de la compagnie espagnole Seat, filiale de Volkswagen, M. Alfonso Sancha Garcia, sur la possibilité de concrétiser un projet industriel en Algérie. Lors de cette rencontre, tenue en marge de l'organisation du Forum d'affaires algéro-espagnol, "les deux parties ont examiné les possibilités de concrétisation d'un projet industriel du Groupe Volkswagen en Algérie", indique un communiqué du ministère. Dans ce cadre, M. Ait Ali Braham a expliqué, au représentant du géant de l'automobile, le nouveau cadre juridique

régissant cette activité et les incitations et avantages qui seront accordées aux investisseurs dans ce domaine. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette entrevue, le ministre a affirmé "la volonté du groupe automobile d'établir un projet industriel en Algérie conformément à la nouvelle approche de construction automobile, tout en précisant que les discussions avec la partie étrangère avaient commencé il y a six mois". Il a ajouté qu'un groupe de travail sera formé entre le ministère de l'Industrie et le Groupe Volkswagen pour étudier la possibilité d'établir un projet de construction de véhicules touristiques selon le nouveau cahier des charges. A ce propos, a-t-il déclaré, "Nous avons

rencontré aujourd'hui M. Garcia, à l'occasion de la visite du Président du gouvernement espagnol, pour entamer l'étude de la concrétisation réelle d'un projet industriel en Algérie avec le groupe Volkswagen". De son côté, le vice-président exécutif de Seat et représentant du groupe Volkswagen a indiqué que les discussions avec la partie algérienne étaient "très intéressantes et constructives" après avoir reçu des explications sur le nouveau cahier des charges régissant l'industrie automobile en Algérie. "Nous essayons d'avancer dans ce projet pour voir si nous pourrions concrétiser un projet de Seat ou du Groupe ici en Algérie", a-t-il dit.

R.E



TIARET (SÉMINAIRE)

## Suivi de l'itinéraire technique et l'irrigation d'appoint

**L**es participants à un séminaire régional de sensibilisation sur la campagne labours-semailles de la saison 2020-2021, organisée jeudi à Tiaret, ont vivement recommandé de suivre l'itinéraire technique le plus approprié et d'adopter l'irrigation d'appoint pour augmenter la production céréalière. Le directeur de la maîtrise et du développement agricole au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Messaoud Bendridi a indiqué qu'il appartient, à tous les intervenants dans le secteur agricole, de veiller au respect des différentes étapes pour un meilleur suivi de l'itinéraire technique dans le domaine de la céréaliculture, soutenant que l'apport de l'irrigation d'appoint vise à améliorer la production. Il a fait savoir, au passage, que cette

rencontre intervient en application de la feuille de route tracée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural pour le développement du secteur de l'agriculture, notamment dans le volet de la culture et de la production céréalière, faisant remarquer que l'apport de l'irrigation d'appoint reste un des facteurs le plus efficace pour accroître la production et partant, augmenter la productivité des terres agricoles. "Tout cela nécessite une coordination totale entre les directions des services agricoles présentes à cette rencontre et les directions des ressources en eau de wilayas pour assurer la disponibilité le plus de ressources hydrauliques", a-t-il déclaré, mettant en avant l'importance de l'utilisation des technologies modernes dans le domaine de l'irrigation à travers

les moyens de soutien que mobilisent l'Etat. Dans ce contexte, il a indiqué qu'un objectif de plus de 3 millions d'hectares de céréales a été tracé pour cette saison à travers le pays. Le directeur des services agricoles de la wilaya de Tiaret, M'hamed Yahia a souligné que cette rencontre, qui a vu la participation des acteurs du secteur agricole des wilayas de Tiaret, Saïda, Aïn Témouchent, Tlemcen, Relizane, Sidi Bel-Abbes et Mascara, vient compléter les rencontres régionales programmées par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural en prévision des préparatifs de la campagne labours-semailles, faisant savoir que les recommandations visent à augmenter les quantités et la qualité de la production dans le domaine des céréales.

Brèves

TISSEMSILT  
(ZONES D'OMBRE)

Mise en service  
du deuxième bureau  
de poste mobile

Le secteur de la poste dans la wilaya de Tissemsilt a été dernièrement renforcé par la mise en service d'un deuxième bureau de poste mobile destiné aux résidents des zones d'ombre, a-t-on appris jeudi du directeur de l'unité de wilaya d'"Algérie Poste".

Safi Yarou a souligné, en marge de la cérémonie de célébration de la journée mondiale de la poste, que ce bureau permettra aux clients d'Algérie Poste qui vivent dans des zones rurales éloignées de bénéficier de prestations postales leur épargnant des déplacements longs et contraignants. Le service de poste mobile s'inscrit dans le cadre du programme élaboré par la Direction générale de l'entreprise "Algérie Poste" ayant pour objectif d'étendre le réseau postal et de fournir des prestations à tous les citoyens, y compris ceux des centres ruraux éloignés dépourvus de bureaux de poste fixes, a-t-il indiqué. M. Yarou a également annoncé la réception des travaux d'aménagement et d'équipement de cinq bureaux de poste des communes de Lardjem, Layoune, Tamlaht, Sidi Boutouchent et Théniet El Had, outre la recette principale au chef-lieu de wilaya pour une enveloppe financière de 110 millions DA.

La wilaya de Tissemsilt compte actuellement 46 bureaux de poste encadrés par 235 fonctionnaires. La cérémonie de célébration de la journée mondiale de la poste a été marquée par des portes ouvertes tenues à la recette principale mettant en exergue les services électroniques fournis par l'unité d'"Algérie Poste".

OUM EL BOUAGHI

Distribution  
"prochaine" de plus  
de 350 logements  
publics locatifs

Plus de 350 logements publics locatifs (LPL) seront distribués "bientôt" dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a annoncé, jeudi le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Ce lot d'habitat sera distribué "le 1er novembre prochain" à travers les daïras d'Aïn Kercha, d'Aïn M'ilia, de Meskiana et de Dhala dans le cadre de la célébration du 66ème anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération, a indiqué dans une déclaration à l'APS, Belkacem Rachem. A l'occasion, les autorités locales procéderont à la pose de la première pierre du projet de réalisation de 220 logements publics locatifs au chef-lieu de wilaya, a révélé le même responsable, soulignant que ce quota relève d'un programme de réalisation de 1.300 unités de la même formule, inscrit au titre de l'année 2018.

S'agissant des quotas restants de ce programme, la même source a affirmé qu'un projet de construction de 280 LPL est en cours de réalisation à travers plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, tandis que le reste des logements verra ses travaux lancer "incessamment". Dans le même contexte, M. Rachem a assuré que le projet de réalisation de 1500 LPL a été achevé en travaux, ajoutant que les listes des bénéficiaires sont en cours d'élaboration par les commissions de daïras pour distribuer "prochainement" ce lot d'habitat.

MILIANA

Commémoration du 63ème  
anniversaire de la mort  
d'Ali la Pointe



La commune de Miliana (Ain Defla) a commémoré jeudi le 63ème anniversaire de la mort du chahid Ali Ammar, dit Ali la Pointe, tombé au champ d'honneur le 8 octobre 1957.



Une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la stèle érigée sur la place qui porte le nom du martyr au cours d'une cérémonie organisée en présence des moudjahidine de la région et des autorités civiles et militaires de la wilaya, à leur tête le wali, Embarek El Bar.

Intervenant à l'occasion, Beldjouher Abdelkader, dit Kadi (74 ans), cousin d'Ali la Pointe, a mis en exergue les qualités "hors-pair" de l'illustre chahid, soutenant que ce dernier était, depuis sa tendre enfance, "épris de justice et de liberté."

"Etant tout petit, il était connu pour son courage et son désir ardent de venir en aide aux plus faibles et aux plus démunis parmi ces concitoyens", se remémorait-il, étayant son affirmation par le fait qu'à la faveur du débarquement américain en Algérie lors de la deuxième guerre mondiale, "Ali la Pointe n'hésitait pas à sauter sur les camions militaires (empruntant alors le col de Miliana) pour en faire ressortir des vivres qu'il jettera dans les

champs avant de les distribuer à la population affamée."

Sur son image de "petit malfrat multirécidiviste" d'avant la guerre de Libération, Beldjouher Abdelkader a souligné que les autorités coloniales d'alors avaient "grandement exagéré" sur le sujet, affirmant qu'Ali la Pointe détestait "la hogra" (l'injustice, n.d.l.r) comme la peste.

"Il était imbu de nif (fierté et honneur, n.d.l.r)", a-t-il assuré, faisant savoir que "quiconque se sentait avoir fait l'objet d'une injustice accourrait vers lui pour être protégé."

Pour ce septuagénaire, les jeunes doivent s'inspirer des glorieux martyrs de la Révolution et être convaincus, une bonne fois pour toutes, que l'indépendance du pays a été Arrachée au prix de grands sacrifices.

Une exposition de photos retraçant le parcours élogieux de l'un des plus grands héros de la Révolution connu, notamment, pour avoir pris part à la Bataille d'Alger a été organisée à l'occasion au niveau du théâtre Mahfoud

Touahri de Miliana.

Le volet académique n'a pas été en reste de cette commémoration à la faveur de la conférence donnée par Abdelkrim Bellila de l'université Djillali Bounaâma de Khémis Miliana, lequel s'est longuement attardé sur les nombreuses facettes du combat héroïque du martyr.

A la fin de la cérémonie commémorative, des membres de la famille d'Ali la Pointe ont été honorés par le wali de Aïn Defla dans une ambiance empreinte de convivialité et de méditation.

Combattant au courage et à l'audace exemplaires de la lutte de Libération nationale, Ali Ammar (1930-1957), est principalement connu pour sa participation à la Bataille d'Alger aux côtés de Hassiba Ben Bouali, Zohra Drif, Omar Yacéf (dit petit Omar) et Yacéf Saâdi, alors chef de la Zone autonome d'Alger (ZAA).

En 1952, Ali Ammar, alors âgé de 22 ans, est incarcéré à la prison de Damiette (Médéa). Trois années plus tard, le 2 avril 1955, il s'évade en compagnie de l'un de

ses compagnons de cellule.

Il prit, dans un premier temps, la direction de Blida puis réussit à rallier Alger où il entra en clandestinité.

Après plusieurs tests et mises à l'épreuve qui consistaient à mener des missions périlleuses dans la capitale, quadrillée alors par les parachutistes du général Massu, notamment des attentats contre des gendarmes, Ali la Pointe constitua avec un groupe de fidayin, dont font partie Hassiba Ben Bouali et Abderrahmane Taleb, un commando de choc qui alla porter le combat au cœur même de l'état-major français.

Après trois années de lutte armée (avril 1955-octobre 1957), Ali Ammar est repéré le 8 octobre 1957 par les forces armées coloniales dans un immeuble de la Casbah.

Il est tombé en martyr avec Mahmoud Bouhamidi, Hassiba Ben Bouali et Omar Yacéf après que les parachutistes du 3e Régiment (REP) commandé par le colonel Bigeard eurent dynamité la maison où ils s'étaient réfugiés.

EL BAYADH

Production prévisionnelle de 14.000 qx de dattes

Une production de près de 14.000 quintaux (qx) de dattes est prévue dans la wilaya d'El Bayadh lors de la campagne de cueillette, récemment lancée, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya des Services agricoles (DSA).

Le chef de service organisation de la production et appui technique, Mohamed Djabiri, a indiqué que la cueillette de dattes, qui se poursuivra jusqu'à décembre prochain, touchera les oasis des régions de Brizina, Boussemgouh et

Labioudh Sidi Cheikh, sur une surface estimée à plus de 480 hectares, soit 48.000 palmiers.

Il est prévu cette saison un rendement d'un quintal par palmier et une hausse de la production par rapport à la saison écoulée ayant enregistré une cueillette de plus de 12.000 qx de différentes variétés de dattes. A noter que les oasis de la wilaya d'El Bayadh sont réputées par les variétés de El Ghars, Tine Djawhar, Degla blanche, Hamraya et El Fegous, qui sont vendus localement.



Brèves

SKIKDA

Entrée en service d'une unité de dépistage de la Covid-19

Une unité de dépistage de la Covid-19 utilisant la technique PCR est entrée jeudi en activité au sein du laboratoire "Merdy Dhib" de Skikda. Le laboratoire, équipé par l'entreprise portuaire de Skikda et inauguré par le chef de l'exécutif local Abdelkader Bensaid, a obtenu l'agrément de l'Institut Pasteur d'Alger (IPA). Ce laboratoire, dont le nombre de tests est de 96 chaque heure et demie, est encadré par quatre spécialistes en microbiologie et 20 laborantins ayant suivi des formations assurées par l'Institut Pasteur, a indiqué Dr. Ahmed Ziari, responsable de la cellule de gestion des équipements et de dépistage de la Covid-19 à la direction de wilaya de la santé et de la population. Des quantités de réactifs et de consommables ont été obtenues par la wilaya de Skikda comme échantillons pour être testés pour trois mois, a indiqué le même cadre qui a relevé que ce nouvel équipement permettra de réduire le temps d'attente pour l'obtention des résultats de tests qui étaient envoyés vers l'annexe de l'IPA à Constantine qui "fait l'objet d'une forte pression." De son côté, le président directeur général (P-dg) de l'entreprise portuaire de Skikda, Djallal Imadeddine Tanfour, a indiqué que la décision d'acquisition des équipements pour ce laboratoire, ayant nécessité près de 13 millions DA, a été prise "suite aux multiples appels des citoyens et de la société civile pour l'ouverture d'un laboratoire pour tests Covid-19 à Skikda." Il a dans ce sens relevé que ce laboratoire "réduit les délais d'attente pour les personnes suspectées d'être atteintes par le coronavirus."

MASCARA (SONELGAZ)

3,2 milliards DA de créances à recouvrer

Les créances à recouvrer auprès des clients de Sonelgaz à Mascara s'élevaient, jusqu'au début octobre courant, à près de 3,2 milliards DA résultant du non paiement des factures de consommation et des redevances de travaux, a-t-on appris, du directeur commercial local de la Société. Abdelkader Ferradj a indiqué que les créances des administrations publiques et des communes sont estimées à 1,941 milliard DA, suivies des clients ordinaires avec 923,5 millions DA puis des entreprises privées avec 322,9 millions DA. La SDO de Mascara a pris des mesures contre les mauvais payeurs qui peuvent nécessiter le recours à la coupure de l'alimentation en énergie. Parmi ces mesures, la possibilité de paiement par facilité sur la base d'un accord entre les deux parties, a-t-on fait savoir. Le cumul d'impayés affecte l'entreprise dans ses engagements envers ses clients, notamment dans le domaine de l'extension de ses réseaux et leur maintenance, ce qui influe négativement sur la qualité des services et prestations fournies aux clients, a souligné la même source. Par ailleurs, la même entreprise déplore, selon M Ferradj, le phénomène de fraude et de vol d'électricité, qui a causé des pertes estimées à environ 50 millions DA depuis le début de l'année en cours et qui l'a contraint de déposer plusieurs plaintes contre les auteurs de ces vols devant la justice.

ORAN (CAP BLANC)  
Mission prochaine pour le renflouage d'un filet fantôme



L'association écologique marine "Barbarous" prépare une nouvelle mission pour renflouer un filet fantôme causant d'importants dégâts à la biodiversité marine repéré à Cap Blanc (Oran), a-t-on appris de son secrétaire général.

Les plongeurs de l'association Barbarous ont déjà organisé une opération de repérage pour constater les dégâts causés par le filet à la biodiversité marine, à une profondeur allant jusqu'à 30 mètres, a fait savoir Amine Chakouri, annonçant une mission pour le renflouer le week-end prochain si les conditions météorologiques s'y prêtent. Deux embarcations de l'association se sont rendues au point indiqué pour effectuer un repérage du site et constater les dégâts, a précisé la même source, soulignant que le constat est "alarmant", le filet étant "immense". L'association écologique Barbarous a effectué au cours de l'an-

née 2019 plusieurs missions et réussi à retirer 12 filets fantômes à une profondeur allant de 10 à 40 mètres sur une longueur de 3 km et pesant plus de 1.300 kg, a indiqué M. Chakouri. Ces opérations, effectuées par les plongeurs de l'association ont touché trois zones, à savoir les "Iles Habibas", "l'île Plane" et "Cap Blanc", qui sont des zones très poissonneuses, dont certaines sont protégées et donc interdites à la pêche, comme pour l'île Plane et les îles Habibas. Les filets fantômes sont dangereux pour l'écosystème marin puisqu'ils continuent à capturer les espèces de manière indéfinie tout en étouffant la flore marine lorsqu'ils atterrissent dans le

fond, a-t-on expliqué. "Lors des différentes opérations effectuées par nos plongeurs, nous avons constaté la capture de plusieurs espèces, dont certaines sont très vulnérables comme les dauphins et les méroux", a souligné Amine Chakouri, appelant les pêcheurs à faire preuve de plus de responsabilité. "Ces filets qui dérivent et finissent dans les fonds marins représentent une menace pour les espèces qu'ils capturent et tuent, mais aussi pour les espèces végétales qu'ils étouffent. Ces filets peuvent ainsi rendre désertique tout un périmètre", a-t-il relevé. Selon M. Chakouri, la solution permettant de mettre un terme à

cette situation réside dans la mise en place d'un protocole pour l'immatriculation des filets afin de mettre les pêcheurs devant leurs responsabilités. Les efforts des plongeurs bénévoles de l'association sont louables. Toutefois, leur terrain d'intervention est limité à 40 mètres de profondeur. "Au-delà de 50 mètres, ils ne peuvent pas intervenir, faute de moyens", a fait savoir le secrétaire général de l'association. Seuls à intervenir pour le renflouage des filets fantômes sur les côtes oranaises, les plongeurs ne peuvent retirer une grande partie des filets finissant dans les fonds à une profondeur de plus de 50 mètres, a-t-il déploré.

ZONES D'OMBRE À MÉDÉA

800 millions de Da pour le financement de projets d'AEP et d'assainissement

Une dotation spéciale, d'un montant de l'ordre de huit cent millions de DA, a été dégagée pour le financement de projets d'adduction en eau potable et d'assainissement au profit des habitants des zones d'ombre, disséminées à travers différentes communes de la wilaya de Médéa, a déclaré, jeudi, le chef de l'exécutif, Djahid Mousse. Cette dotation financière permettra de réaliser plus de cent projets d'AEP et d'assainissement dans différents villages et hameaux isolés, situés à l'intérieur des zones d'ombre recensés dans la wilaya, a indiqué le wali, en marge de son déplacement au niveau des communes de la daïra de Tablat, nord-est de Médéa.

"Toute la priorité sera donnée, désormais, à ces deux volets, eu égard à leur impact sur les conditions de vie des résidents de ces zones, à travers la concrétisation de petits projets, surtout en matière d'AEP, appelés à garantir la disponibilité de cette source de vie et favoriser leur fixation sur leur lieux de résidence", a-t-il expliqué, à l'issue de sa tournée au niveau des zones d'ombre, situées dans les communes de El-Aissaoui, Mezghena, El-Haoudine et Tablat. Plusieurs projets d'AEP, lancés déjà en réalisation à travers ces zones, ont été inspectés par le chef de l'exécutif, d'autres ont été également mis en service, à l'occasion de ce déplacement. Ainsi, trois projets d'adduction en eau po-

table, destiné à l'alimentation des villages de "Zaouia" et "Ourtane", commune d'El-Aissaoui, "Ahl-draa", commune de Tablat, et "Ouled Touati", dans la commune de Mezghena, ont été mis en service, totalisant une population de plus de trois mille habitants. Deux autres projets d'AEP sont, par ailleurs, en cours de réalisation à "Boukhirate", dans la commune d'El-Haoudine et "Naamine", dans la commune de Tablat, et devraient permettre le raccordement de ces villages, à partir du réseau de distribution d'eau potable local, dans les toutes prochaines semaines, selon les engagements des entreprises en charge de leur exécution.





## ATHLÉTISME

# L'Ougandais Joshua Cheptegei bat le record du monde du 10.000 m

**L'**Ougandais Joshua Cheptegei a battu le record du monde du 10.000 m en 26 min 11 sec 00, mercredi à Valence.

Le champion du monde du 10.000 m (24 ans) efface des tablettes Kenenisa Bekele, qui avait couru la distance en 26 min 17 sec 53, le 26 août 2005 à Bruxelles. Cheptegei avait déjà dépossédé le légendaire Éthiopien de son record du monde du 5.000 m le 14 août à Monaco en 12 min 35 sec 36.

En détenant les records du monde du 5.000 m et du 10.000 m, Cheptegei, égale-

ment champion du monde de cross, s'affirme comme le nouveau maître du demi-fond.

Même s'il n'était que le 18<sup>e</sup> performeur de l'histoire sur 10.000 m avant sa tentative de mercredi, l'Ougandais a été placé dans les conditions idéales pour réussir un deuxième record du monde en à peine deux mois.

L'agence néerlandaise qui gère ses intérêts, Global Sports Communication, avait en effet monté cette course spécialement pour lui, battant le rappel de trois lièvres de très haut niveau, avec en prime un sys-

tème lumineux donnant le tempo le long de la piste, déjà expérimenté cette saison aux meetings d'Oslo, Monaco et Bruxelles. Ce nouveau record du monde, comme celui réussi un peu plus tôt par l'Éthiopienne Letesenbet Gidey sur 5.000 m (14 min 06 sec 62), va relancer le débat sur les "chaussures magiques" de la route à la piste. L'équipementier Nike, celui de Cheptegei, a en effet produit deux nouveaux modèles de pointes, autorisés par World Athletics, soupçonnés d'améliorer grandement la performance, ce qu'aucune étude n'a encore avalisé.

Brèves

FOOT - SUISSE

Shaqiri, négatif au Covid-19, présent face à l'Espagne

L'attaquant suisse de Liverpool Xherdan Shaqiri a finalement été testé négatif au Covid-19 et sera dans l'effectif de la sélection helvétique qui affronte l'Espagne en Ligue des nations samedi, a annoncé jeudi la Fédération suisse de football (SFV). Shaqiri avait été testé positif mardi, mais les résultats écrits reçus jeudi le donnent finalement négatif. L'ailier suisse d'origine albanaise qui n'a plus porté le maillot de la "Nati" depuis juin 2019, n'est toutefois pas certain de pouvoir affronter l'Espagne. "La commission de la santé de l'UEFA doit maintenant décider de son admissibilité à jouer aujourd'hui. A ce stade, impossible de savoir quand la décision sera prise", a précisé la SFV. Arrivé en juillet 2018 à Liverpool, après être passé par le Bayern Munich, l'Inter et Stoke City, le petit ailier à la carrure de déménageur a peu joué la saison dernière, qu'il a bouclée avec un seul but au compteur en championnat, contre 6 en 2018-2019. Avec la "Nati" suisse, il a marqué 22 buts en 82 sélections. Manuel Akanji, défenseur central du Borussia Dortmund, est en revanche positif au Covid-19. De toute l'équipe nationale, il est le seul positif, précise la fédération suisse. "Manuel Akanji est en isolement et ne présente toujours pas de symptômes. D'autres examens médicaux sont en cours", souligne-t-elle.

R.S

FOOTBALL / BELGIQUE

Thibaut Courtois forfait pour les prochains matches

Le gardien de but du Real Madrid, le Belge Thibaut Courtois, n'est pas "apte physiquement" à disputer les prochains matches des "Diables Rouges", a annoncé la Fédération belge de football jeudi. "Thibaut Courtois quittera le centre d'entraînement après sa visite médicale. Il n'est pas apte à jouer", indique sur Twitter le compte officiel de la sélection belge qui dispute des matches ce jeudi face à la Côte d'Ivoire, dimanche en Angleterre et mercredi en Islande, ces deux derniers matches comptant pour la Ligue des nations. Ce forfait étonne de nombreux observateurs. Courtois étant apparu en pleine forme le week-end dernier en Liga face à Levante. Selon plusieurs médias belges, ce forfait interviendrait dans un contexte de tension entre la Fédération belge et le Real. Le mois dernier, alors qu'il était toujours convalescent, Eden Hazard avait été convoqué par la sélectionneur espagnol de la Belgique Roberto Martínez. Une décision peu appréciée par les dirigeants du Real. Courtois, 28 ans, avait déjà quitté la sélection pour retourner au Real Madrid lors du précédent rassemblement au mois de septembre. La Fédération n'avait pas donné de justification après avoir démenti un contrôle positif au coronavirus de son gardien titulaire.

R.S

RUGBY

L'Irlande avec 6 nouveaux noms face à l'Italie et la France

Le sélectionneur anglais de l'Irlande, Andy Farrell, a convoqué six nouveaux dans son groupe de 35 joueurs retenus pour les derniers matches du Tournoi des six nations 2020 contre l'Italie à Dublin le 24 octobre et en France le 31 du même mois. L'Irlande est actuellement 4e au classement du tournoi avec 4 points de retard sur l'Angleterre et la France, mais le "XV du trèfle" a deux rencontres à jouer contre une seule pour ses rivaux. La compétition avait été suspendue en mars en raison de la pandémie de Covid-19. Emmenés par leur capitaine Johnny Sexton, les six nouveaux sont le deuxième ligne Ryan Baird, le pilier Ed Byrne, le flanker Will Connors, le centre Shane Daly, l'ailier Hugo Keenan et le demi de mêlée Jamison Gibson-Park. "Nous avons deux compétitions à disputer lors des mois à venir mais nous allons d'abord nous concentrer pour bien finir le Tournoi des six nations", a commenté le sélectionneur. L'Irlande prendra part par la suite au tournoi international d'automne où elle affrontera en novembre le Pays de Galles, l'Angleterre puis la Géorgie, avant un match de classement le 5 décembre.

R.S

FOOTBALL / ITALIE / ADAM OUNAS:

"Tout donner à Cagliari pour l'aider à progresser"

Le milieu de terrain offensif algérien Adam Ounas, transféré dans les dernières heures du mercato estival à Cagliari (Serie A/Italie) à titre de prêt avec option d'achat, s'est engagé à "tout donner" pour progresser et aider le club sarde à le faire.

Dans un entretien filmé diffusé jeudi sur les différents supports médiatiques de Cagliari, Ounas (24 ans) a affirmé ses ambitions avec le 14e du championnat italien la saison dernière, désormais coaché par l'ancien international et joueur de l'AS Rome, Eusebio Di Francesco. "Je suis venu pour aider l'équipe à grandir. Je n'ai pas joué beaucoup ces dernières années, donc je compte sur l'entraîneur pour retrouver ma forme. Je veux tout donner pour l'équipe et ses supporters", a déclaré l'international algérien, prêt par Naples à Cagliari, après déjà un premier prêt l'année dernière à Nice (France), où il a joué 19 matches et signé 4 buts. Interrogé sur son positionnement sur le terrain, Ounas a expliqué qu'il aimait "partir de l'aile pour effacer ses adversaires et ensuite aller plein axe pour provoquer des actions. J'espère marquer beaucoup pour aider cette équipe qui me plaît et aller le plus loin possible avec elle". Le joueur algérien, qui a entamé les entraînements mercredi avec son nouveau club, s'est dit "sûr" que le

groupe l'aidera à bien s'intégrer. "Je suis venu pour aider le groupe, a-t-il répété. Je suis sûr que même lui m'aidera sur le terrain et durant les entraînements". Concernant son parcours avec les "Vercs", le petit ailier (1,72 m) s'est remémoré le titre de champion d'Afrique remporté en Égypte en 2019, se fixant comme prochain objectif la qualification au Mondial-2022. "Quand l'arbitre de la finale a sifflé la fin, je n'en revenais pas. De retour en Algérie, j'ai vu des gens très contents qui pleuraient de joie, c'était une grande émotion. J'espère revivre de tels moments, à commencer par une qualification au prochain Mondial", a-t-il dit. A Naples, Ounas a disputé 39 matches et marqué 5 buts en deux saisons, toutes compétitions confondues. Il ne faisait plus partie des plans des entraîneurs du club "partenopei", d'abord Carlo Ancelotti puis Gennaro Gattuso. Il a constitué un plan B pour Cagliari qui a viré sur l'Algérien après avoir échoué à récupérer le Belge Radja Nainggolan de l'Inter.

R.S



MONDIAL-2022/QUALIFS

Neymar incertain pour Brésil-Bolivie

Neymar est incertain pour affronter la Bolivie, comptant pour les qualifications de la zone Amérique du Sud pour le Mondial-2022, après avoir ressenti des douleurs au dos mardi lors d'un entraînement de la sélection brésilienne. "Neymar a ressenti des douleurs dans la région lombaire. Il a quitté l'entraînement, a été examiné et a débuté la kinésithérapie", a expliqué le médecin de la Selecao, Rodrigo Lasmar, dans une vidéo diffusée par la Confédération Brésilienne de Football (CBF). "Les 24 heures à venir seront

importantes pour voir comment il va se remettre. Il sera examiné à nouveau avant l'entraînement et on aura une idée un peu plus claire", a-t-il ajouté. Le sélectionneur Tite pourrait aligner Richarlison, attaquant d'Everton, ou deux jeunes talents, Rodrygo (19 ans, Real Madrid) et Matheus Cunha (21 ans, Hertha Berlin). Il pourrait aussi aligner Everton Ribeiro, milieu offensif de Flamengo. L'attaquant vedette du Paris-SG, 28 ans, a connu beaucoup de pépins physiques avec la Selecao ces dernières années. Il était arrivé diminué au Mondial-

2018, encore convalescent d'une grave blessure au pied contractée avec le club parisien. L'an dernier, il avait raté la Copa América que le Brésil a remporté à domicile en raison d'une rupture des ligaments de la cheville lors d'un match amical, une semaine avant le tournoi. Quelques mois plus tard, en octobre 2019, il s'est blessé à la cuisse lors d'une autre rencontre amicale de la Selecao, contre le Nigeria, le privant ensuite de plus d'un mois de compétition avec le PSG.

R.S

JO DE TOKYO

World Athletics soutient le droit des athlètes à protester

Les participants aux JO reportés de Tokyo-2020 devraient avoir le droit de protester de manière "respectueuse", a estimé jeudi le président de la fédération internationale d'athlétisme (World Athletics) Sebastian Coe, alimentant ainsi un débat sensible. Ce sujet a pris de l'ampleur dans le contexte des manifestations massives après la mort en mai aux Etats-Unis de George Floyd, un homme noir tué par un policier blanc. "J'ai dit clairement que si un athlète voulait mettre un genou à terre sur le podium (en signe de protestation contre les inégalités raciales, NDLR), il avait tout mon soutien", a déclaré M. Coe à l'occasion d'une inspection du stade national olympique qui accueillera les épreuves d'athlétisme aux JO, reportés à

l'été 2021 en raison du coronavirus. "Les athlètes veulent refléter le monde dans lequel ils vivent", a-t-il ajouté, alors qu'il était interrogé sur l'éventualité de protestations lors des Jeux. "Pour moi, c'est tout à fait acceptable, tant que c'est fait avec un respect total pour les autres compétiteurs, et je pense que la plupart des athlètes le comprennent". Le Comité international olympique (CIO) a mis à jour ses règles sur l'activisme des athlètes en janvier, bannissant toute forme de revendication sur les podiums et les terrains de sport. Mais le CIO a suggéré qu'il était prêt à assouplir sa position, et soutient les discussions menées par la Commission des athlètes olympiques pour autoriser des ma-

nières "dignes" de soutenir des actions contre le racisme. En juin, des athlètes américains et l'icône des Jeux de Mexico 1968 John Carlos, exclu à l'époque pour avoir levé le poing contre la ségrégation raciale, ont appelé le CIO à supprimer les règles interdisant aux athlètes de manifester leurs opinions politiques, religieuses ou raciales pendant les Jeux. Les organisateurs des JO de Tokyo sont aussi confrontés à de nombreux autres casse-tête. Ils planchent notamment sur des mesures pour organiser l'événement même si la pandémie n'est pas maîtrisée, espérant convaincre les athlètes, les spectateurs et la population japonaise que les Jeux pourront avoir lieu en toute sécurité. "Il y aura sans doute des ajustements à faire (...) mais je suis abso-

lument convaincu que même dans ces circonstances ce seront des Jeux fantastiques", a déclaré jeudi M. Coe. Evoquant les nouveaux records du monde établis la veille à Valence (Espagne) sur 10.000 m masculin et 5.000 m féminin, il a estimé que les athlètes avaient "très bien géré les mois de pandémie" et étaient impatients d'aller à Tokyo l'an prochain. "Il ont connu des circonstances extrêmement difficiles, beaucoup ont dû rester chez eux pendant des mois. Mais ils ont su se maintenir en très bonne condition physique", selon lui. "C'est de bon augure pour les performances l'an prochain (à Tokyo, NDLR). Je pense que l'athlétisme sera au sommet de sa forme".

R.S

FOOT - SÉLECTION ALGÉRIENNE

# Blessés, Ferhat et Zeffane libérés par le staff technique

Les deux internationaux algériens Zinedine Ferhat et Mehdi Zeffane ont été libérés du stage des "Verts" en Autriche et ne prendront pas part aux matchs amicaux contre le Nigeria et le Mexique, les 9 et 13 octobre respectivement, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.



Pour avoir contracté de légères blessures en ce début de stage des Verts, et en s'appuyant sur les avis du Dr Mohamed Boughlali et des membres du staff médical, le sélectionneur national Djamel Belmadi a préféré ménager les deux joueurs Zinedine Ferhat et Mehdi Zeffane qui, finalement, ne prendront pas part aux deux

matchs contre le Nigeria et le Mexique", a précisé l'instance fédérale. Selon la même source, les deux joueurs "devront quitter le stage pour entamer rapidement la période de soins et de convalescence, une fois les examens approfondis faits par le staff médical de la sélection et les démarches administratives accomplies avec leurs clubs respectifs".

Les coéquipiers de Riyad Mahrez affrontent leurs homologues du Nigeria, vendredi à Klagenfurt, en Autriche (19h30 algériennes) avant de se mesurer à la sélection du Mexique mardi prochain au Cars-Jeans Stadion de La Haye, aux Pays-Bas (20h00 algériennes) pour un second match amical.

R.S

FOOT / AMICAL PAYS-BAS - MEXIQUE (0-1)

## Tata Martino : "Le résultat est juste"

Le sélectionneur du Mexique, Gerardo "Tata" Martino, dont l'équipe s'est imposée mercredi soir à Amsterdam contre les Pays-Bas (1-0) en amical, a estimé que le résultat était "juste" au vu du "bon match" livré par ses joueurs. "Nous devons garder les pieds sur terre car ce n'est qu'une rencontre amicale. Nous avons joué un bon match et je pense que nous pouvons faire mieux. L'équipe n'a pas fait d'erreurs individuelles et nous n'avons pas perdu autant de balles que contre l'Argentine (défaite 4-0 en amical en septembre 2019, ndr)", a déclaré Tata Martino en conférence de presse d'après-match. "Pendant une heure, nous avons bien joué, nous avions le contrôle du match et au final, le résultat est juste. On aurait peut-être pu marquer un autre but", a ajouté le technicien argentin, interrogé sur quelques ratages de ses

joueurs devant la cage adverse, avant la deuxième sortie amicale d'"El Tri", mardi prochain à La Haye devant l'Algérie. L'unique but de la rencontre a été inscrit par le joueur de Wolverhampton, Raul Jimenez, à la 60e minute sur penalty. Concernant les points négatifs qu'il a relevés, l'ancien coach du FC Barcelone évoque le dernier quart d'heure du match. "Oui, il y a un point à améliorer et cela a une relation avec les 15 dernières minutes, je pense que c'est la partie négative que j'ai trouvée de l'équipe qui a souffert à ce moment-là du match". Interpellé sur certains joueurs-clé de la sélection, notamment Hector Herrera et Andres Guardado, qui ont joué très peu en ce début de saison en Espagne avec l'Atlético Madrid et le Betis Séville respectivement, Tata Martino a indiqué qu'il comptait beaucoup sur eux en dépit de leur état de forme.

Le Mexique sera le deuxième sparring-partner des "Verts", mardi prochain au Cars-Jeans Stadion de La Haye, aux Pays-Bas (21h00 locales, 20h00 algériennes).

Mais les coéquipiers de Riyad Mahrez vont se mesurer d'abord au Nigeria vendredi au Wörthersee Stadion de Klagenfurt en Autriche, toujours en amical (20h30 locales, 19h30 algériennes).

Les Mexicains, qui arrivent en pleine confiance, tenteront face à l'Algérie de préserver leur série de 18 matchs sans défaite.

La confrontation entre le Mexique et l'Algérie sera la deuxième dans l'histoire des deux sélections, après celle de 1985 dans le cadre d'un tournoi quadrangulaire préparatif à la Coupe du monde-1986. Les "Azteques" l'avaient alors emporté 2-0 à Mexico.

R.S

FOOT - LIGUE 2 / ASM ORAN

## Vers l'ouverture du capital de la SSPA du club

La direction de l'ASM Oran a décidé de préserver son statut de club professionnel même si sa Société sportive par actions (SSPA) croule sous les dettes, tout en envisageant l'ouverture du capital de ladite société, a-t-on appris jeudi de cette formation de Ligue 2 de football.

Après avoir tenu récemment plusieurs réunions, les membres du conseil d'administration de la SSPA/ASMO ont écarté l'éventualité de dissoudre leur société, a-t-on précisé.

La Fédération algérienne de football (FAF) a pourtant donné son feu vert aux équipes du deuxième palier d'y évoluer avec un statut de club amateur, après le changement du système pyramidal de compétition à partir de l'exercice à venir, rappelle-t-on.

Les mêmes dirigeants, conscients de la situation délicate que traverse leur club notamment sur le plan financier où les clignotants sont au rouge depuis plusieurs années, ont convenu d'ouvrir le capital de la SSPA dans l'espoir d'attirer de nouveaux actionnaires, à même d'aider le club à dépasser sa crise, a-t-on souligné.

Ayant raté l'accès en Ligue 1, que les "Vert et Blanc" ont quittée depuis quatre saisons, les responsables de l'ASMO peinent pour relancer la machine en prévision du nouvel exercice. L'entraîneur Salem Laoufi a déjà quitté le navire, imité par plusieurs joueurs.

Cela se passe au moment où la direction de la formation de "M'dina J'dida" n'a pas encore engagé un nouvel entraîneur, ni lancé son opération de recru-

tement, se contentant jusque-là de signer des contrats professionnels à certains de ses joueurs issus des catégories jeunes. Ces derniers ont été presque vidés de leurs meilleurs éléments au cours de l'actuelle période des transferts par les clubs de l'élite, déplore-t-on. Toutefois, le fait que le coup d'épave du championnat de la Ligue 2 soit retardé au 20 décembre devrait être mis à profit par les Oranais pour mettre de l'ordre dans la maison. Cela passe d'abord par le règlement des dettes de leur club envers les joueurs qui avaient saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) afin de lever l'interdiction de recrutement dont fait l'objet l'ASMO pour la deuxième période d'enregistrement de suite, notent les observateurs.

R.S

## Brèves

FOOT - LIGUE 1 /  
USM BEL-ABBÈS

### 7 joueurs recrutés en moins d'une semaine

La direction de l'USM Bel-Abbès a réussi à engager pas moins de sept joueurs en moins d'une semaine, le dernier en date l'ex-défenseur central de l'USM Alger Mustapha Kheiraoui, signataire d'un contrat de deux années, a-t-on appris jeudi de la direction de ce club de Ligue 1 de football.

Revigorée par l'"important contrat" de sponsoring qu'elle vient de conclure avec Naftal pour une durée de trois ans moyennant 150 millions de dinars annuellement, la direction de cette formation de l'Ouest du pays est en train de rattraper le retard accusé en matière de préparation du nouvel exercice qui débutera le 28 novembre prochain, se félicite-t-on de même source.

En effet, après avoir désigné, samedi dernier, Lamine Boughrara, l'ex-entraîneur de l'AS Ain M'ilia (Ligue 1) comme patron technique de son équipe, le staff dirigeant de l'USMBA, à sa tête le nouveau directeur général, Abbas Morsli, est passé à la vitesse supérieure en enchaînant les signatures avec les nouveaux joueurs. L'opération a concerné jusque-là Tiboutine (ex-USM Alger), Itim (ex-MC Oran), Belmokhtar (ex-US Biskra), Belgherbi (ex-JS Kabylie), Haroun (ex-NC Magra), Smahi (ex-JS Saoura) et Kheiraoui, qui a acté son arrivée mercredi soir, a-t-on indiqué.

La même source a fait savoir, en outre, que le dossier de recrutement est loin d'être clôturé, "surtout que le besoin de renforcer l'effectif par d'autres joueurs se fait sentir après le départ de plusieurs éléments de la composante de la saison passée, à leur tête le buteur de l'équipe, Belhocini", qui a rejoint la formation qatarienne d'Umm Salal.

Cependant, les responsables de la formation de la "Mekerra" auront besoin de s'acquitter des dettes de leur club envers d'anciens sociétaires de l'équipe pour aspirer à qualifier leurs nouvelles recrues, étant donné que leur formation est interdite de recrutement, rappelle-t-on.

R.S

VOILE

### L'Algérien Mohamed Atbi réélu au poste de consul de la Fédération internationale

Le président de la Confédération africaine de voile, l'Algérien Mohamed Atbi, a été réélu au poste de consul de la Fédération internationale de la discipline (World Sailing) pour le mandat olympique 2021-2024, a-t-on appris jeudi auprès de l'ex-patron de la Fédération algérienne (FAV).

Suite à cette réélection, Atbi et le secrétaire général de la Confédération africaine de voile, le Seychellois Alain Alcindor, rejoignent 38 autres consuls représentant 200 pays. Dans une déclaration à l'APS, Atbi a assuré que sa réélection permettra de "défendre les intérêts de la discipline en Afrique et de l'Algérie en particulier, au niveau mondial". "Les décisions de la World Sailing doivent être approuvées par les 38 consuls et le bureau exécutif de l'instance internationale avant leur application", a-t-il expliqué.

Atbi, qui a présidé la FAV durant le mandat olympique 2013-2016, est le premier Algérien siégeant au niveau de la World Sailing.

R.S

Brèves

NIGERIA

**Au moins quatre morts dans l'explosion d'une station-service**

Une explosion a eu lieu tôt jeudi dans une station-service de la banlieue de Lagos du Nigeria, faisant au moins quatre morts, selon un responsable local. Plusieurs autres blessés ont été secourus par des personnes se trouvant toujours sur le site de l'explosion dans le faubourg de Barua, a précisé Nosa Okunbor, porte-parole de l'Agence de gestion des urgences de l'Etat de Lagos. L'explosion est survenue à 06H00, heure locale, alors que la plupart des habitants se préparaient à aller travailler. De nombreux bâtiments se sont embrasés alors que les sauveteurs œuvraient à sauver des vies et des biens. M. Okunbor a déclaré que la cause exacte de l'explosion restait inconnue. Une enquête a été ouverte pour en connaître les causes. La station-service, propriété d'un opérateur privé, était connue pour vendre des bonbonnes de gaz. Le porte-parole des secours a confirmé que plusieurs bâtiments adjacents ont été la proie des flammes. (APS)

TURQUIE

**Arrestation de 17 sympathisants présumés de Daech**

La police turque a arrêté, jeudi, à Istanbul au moins 17 personnes pour leurs liens présumés avec l'Organisation terroriste auto-proclamée Etat islamique (EI/Daech), a rapporté la presse locale. "Elle a mené ce coup de filet simultané en 18 endroits de la plus grande ville du pays pour arrêter ces suspects qui seraient liés à des membres de l'EI dans les zones en conflit", selon les mêmes sources. Les unités antiterroristes poursuivent leurs opérations afin de retrouver deux autres suspects qui sont en fuite", ajoute-on. L'Organisation terroriste auto-proclamée (EI/Daech) est accusée d'être responsable d'une série d'attaques menées depuis 2015 en Turquie qui ont fait plus de 300 morts.

JORDANIE

**Le roi nomme un nouveau Premier ministre**

Le roi Abdallah II de Jordanie a nommé mercredi Bisher Khasawneh au poste de Premier ministre, et l'a chargé de former un nouveau cabinet, selon un communiqué de la Cour royale. Cette nouvelle nomination est intervenue après que le roi Abdallah a accepté samedi la démission du Premier ministre Omar Razzaz. M. Khasawneh travaillait auparavant en tant que conseiller du roi en matière de politiques et de médias. Dans une lettre adressée au nouveau Premier ministre, le roi a rappelé que le processus de formation du cabinet intervenait au milieu de la pandémie de COVID-19 qui affecte en ce moment le monde entier, tandis que divers pays travaillent toujours au mieux de leurs capacités pour faire face à l'épidémie et atténuer ses implications sanitaires, économiques et sociales. Le roi a déclaré que la santé et le bien-être des citoyens étaient une priorité absolue, et que le gouvernement devait en conséquence continuer à prendre des mesures soigneusement étudiées pour faire face à la pandémie, tout en trouvant un équilibre entre les considérations de santé publique, la préservation de l'économie et la sauvegarde des moyens de subsistance des citoyens.

ELECTIONS AUX ETATS-UNIS

**Trudeau craint des "perturbations" en cas de résultat serré**

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a affirmé jeudi que son gouvernement redoutait "certaines perturbations" aux Etats-Unis en cas de résultat serré lors de l'élection présidentielle du 3 novembre, et qu'il se préparait à tous les scénarios possibles.



"Nous regardons tous la polarisation aux Etats-Unis avec une certaine inquiétude", a déclaré M. Trudeau, en référence au débat politique autour de la pandémie de coronavirus à moins d'un mois du scrutin. "Nous observons tous très attenti-

vement les élections américaines en raison de leur impact potentiel sur l'économie canadienne et sur les Canadiens", a expliqué le chef du gouvernement lors d'une conférence de presse. "Nous espérons certainement tous une transition en douceur ou un

résultat clair de l'élection" qui opposera le président Donald Trump au candidat démocrate Joe Biden, a dit M. Trudeau. Le président Trump a mis en cause l'intégrité du scrutin du 3 novembre en raison du vote par correspondance, et il a refusé de

s'engager à une transition pacifique du pouvoir s'il perd l'élection. M. Trudeau, qui entretient une relation souvent houleuse avec le président Trump, se garde généralement de commenter l'actualité politique de son puissant voisin.

BURKINA-FASO

**14 candidats retenus pour la présidentielle du 22 novembre**

Quatorze (14) candidatures sur 23 reçues ont été retenues pour la présidentielle du 22 novembre prochain au Burkina Faso, a annoncé la commission électorale nationale indépendante (CENI). Cette liste de quatorze candidats sera transmise au Conseil constitutionnel qui examinera d'abord les éventuels recours avant de publier la liste définitive, a expliqué mercredi soir le président de la CENI, Newton Ahmed Barry. Parmi les candidats retenus figurent, Roch Marc Christian Kaboré, 65 ans, l'actuel président élu en

2015 et le chef de file de l'opposition burkinabè, Zéphirin Diabré, 61 ans, arrivé en deuxième position en 2015 avec 29,65% des voix. La candidature de l'homme d'affaires Eddie Komboïgo, 56 ans, président du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) le parti de l'ancien président Blaise Compaoré, a également été validée par la CENI. Il en est de même de celle de l'ancien Premier ministre (1996-2000), Kadré Désiré Ouédraogo, 67 ans, de Gilbert Noël Ouédraogo, 58 ans,

pour le compte de l'Alliance pour la démocratie et la Fédération/Rassemblement démocratique africain (ADF-RDA) et de Tahirou Barry, 45 ans, arrivé en troisième position à la présidentielle de 2015. La candidature de l'ancien Premier ministre de la transition politique de 2015, Yacouba Isaac Zida, en exil au Canada, a été également validée. Sur les trois femmes qui avaient déposé leurs dossiers de candidature, seule, celle de Kam Yéli Monique, responsable d'entreprise a été validée par la CENI.

AFGHANISTAN

**20 talibans tués dans la province de Ghor**

Les forces afghanes ont tué jeudi 20 talibans et blessé 13 autres lors d'une opération menée dans la province de Ghor (ouest), a annoncé un officier local, Mahmoud Andarabi. L'opération a été menée en matinée sur l'autoroute Ghor-Kaboul, a-t-il précisé, ajoutant que plusieurs villages situés le long de l'axe routier avaient également été débarrassés de la présence d'insurgés. Quarante motos ont été, par ailleurs, saisies. Les talibans n'ont pas fait de commentaires pour l'heure sur cette opération.

KIRGHIZSTAN

**Le président se déclare "prêt à démissionner"**

Le président du Kirghizstan Sooronbaj Jeenbekov s'est déclaré vendredi "prêt à démissionner" pour tenter de mettre un terme à la crise politique qui frappe depuis près d'une semaine ce pays d'Asie centrale après des élections législatives controversées. "Je suis prêt à quitter le poste de président de la République kir-

ghize lorsque des autorités exécutives légitimes auront été approuvées et que nous serons de retour sur la voie de la légalité", a-t-il déclaré dans un communiqué rendu public tôt vendredi sur son site internet. Cette démission pourrait intervenir une fois une date fixée pour de nouvelles élections et des changements effectués au

gouvernement, a-t-il fait savoir. On ignorait toutefois dans l'immédiat si ces conditions pourraient être remplies alors que de nouvelles manifestations sont prévues vendredi et font planer le risque d'affrontements violents entre factions. M. Jeenbekov, qui n'est pas apparu en public depuis lundi, assurerait jusqu'ici via ses services

que sa démission n'était "pas à l'ordre du jour", précisant mener des négociations avec différents groupes politiques. De violentes manifestations post-électorales ont secoué le pays cette semaine, un mouvement de contestation dénonçant des fraudes lors des élections de dimanche, remportées par deux partis proches du chef de l'Etat.

BRAHIM GHALI (PRÉSIDENT DU SAHARA OCCIDENTAL)

# Le rapport de Guterres est réducteur et ne "reflète" pas la réalité

*Le nouveau rapport du SG de l'ONU sur la situation au Sahara Occidental est "réducteur" et ne "reflète" pas la réalité, a indiqué le Président sahraoui, Brahim Ghali, affirmant que des "mesures concrètes" sont cruciales pour parachever la décolonisation de ce territoire non autonome.*

Dans une récente missive adressée au SG de l'ONU et au président du Conseil de sécurité, le président Ghali souligne qu'il ne partage pas l'évaluation faite par le chef de l'ONU, selon laquelle la situation au Sahara Occidental est "calme". Il n'en demeure pas moins que la situation dans la zone tampon d'El Guergarat et dans les territoires occupés est "loin d'être calme" du fait des actions déstabilisatrices du Maroc, tient-t-il à relever. Evoquant la critique exprimée par le Front Polisario sur la Minurso, mentionnée dans le rapport en question, Brahim Ghali affirme que la position sahraouie à cet égard n'est pas uniquement motivée par l'absence de progrès dans le processus politique, tel que rapporté par le SG de l'ONU. Pour le président de la RASD, la Minurso est devenue un "spectateur passif" devant les actions annexionnistes du Maroc, échantonnant dans l'exécution du mandat pour lequel elle a été créée à savoir l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental. En outre, l'ONU s'est montrée constamment incapable d'agir avec fermeté face aux "tentatives déléguées" du Maroc qui ont sapé le mandat de la mission, réduit actuellement à la surveillance du cessez-le-feu.

Selon le président sahraoui, cette situation inacceptable a contraint le Front Polisario à revoir en octobre 2019 son engagement dans le processus de paix onusien dans son intégralité. Brahim Ghali avertit dans sa missive que le Front Polisario ne s'engagera dans aucun processus qui ne soit pas conforme aux paramètres du mandat pour lequel la Minurso a été déployée par le Conseil de sécurité. Dans sa lettre au chef de l'ONU et à l'ambassadeur russe à New York, Vassily Nebenzia, qui assure la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre, le chef du Front Polisario soulève également la question des violations systématiques des droits de l'homme des Sahraouis dans les territoires occupés. Il attire l'attention de l'ONU sur le fait que le rapport de son secrétariat général omet de mentionner



l'augmentation à un "rythme alarmant" des violations des droits humains au Sahara Occidental occupé, évoquant le sort des dizaines de prisonniers et de disparus sahraouis qui demeurent jusqu'ici inconnus.

Le SG du Front Polisario s'interroge sur les raisons ayant empêché l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme. S'agissant de la référence qui est faite dans le rapport sur le statut de la zone tampon en tant que zone "démilitarisée", il note avec précision que le passage illégal créé par le Maroc dans la zone d'El Guergarat n'existait ni au moment de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en septembre 1991 ni à la signature de l'accord militaire n°1 entre le Front Polisario et la Minurso en décembre 1997 et entre le Maroc et la Minurso en janvier 1998.

En somme, aucun des deux accords ne prévoit des dispositions autorisant la création de passage pour le trafic civil, rappelle Brahim Ghali. Il s'agit, affirme-t-il, d'un "changement unilatéral" qui n'a été ni négocié entre les deux parties au conflit ni entre ces dernières avec les Nations unies. Appelant à la fermeture de cette brèche illégale, le président Ghali relève que cette violation met en danger non seulement la zone tampon d'El Guergarat mais aussi le cessez-le-feu au Sahara Occidental. En conclusion, le président sahraoui souligne que pour faire avancer le processus de paix au Sahara Occidental, il est primordial pour l'organisation onusienne de prendre des "mesures sérieuses et concrètes en vue de créer les conditions nécessaires à la Minurso à la tenue d'un référendum d'autodétermination".

APS

MÉDITERRANÉE ORIENTALE

## Première rencontre turco-grecque depuis le début des tensions

Une rencontre de haut niveau entre les chefs de la diplomatie de la Turquie et de la Grèce a eu lieu jeudi à Bratislava, la première depuis le début des tensions autour de l'exploration d'hydrocarbures en Méditerranée orientale. Le turc Mevlut Cavusoglu a brièvement rencontré son homologue grec Nikos Dendias en marge d'un forum organisé par le think tank Globsec à Bratislava, en Slovaquie. Les deux ministres ont discuté de "questions bilatérales et régionales", ont rapporté les médias turcs, sans donner plus de précisions. A Athènes, une source au ministère des Affaires étrangères citée par l'agence ANA, a affirmé que M. Dendias a transmis à son homologue turc la position d'Athènes opposée à la réouverture du littoral de la ville-fantôme de Varosha dans la partie nord sous occupation turque de l'île de Chypre. La réouverture partielle jeudi de Varosha, un des symboles de la division de l'île, annoncée mardi par le président turc Recep Tayyip Erdogan et le "Premier ministre" de l'autoproclamée République turque de Chypre-Nord, Ersin Tatar, constitue un nouveau sujet de contentieux qui risque de relancer les tensions entre Athènes et Ankara. Tous deux membres de l'Otan, la Grèce et la Turquie se déchirent autour de l'exploitation de gisements d'hydrocarbures en Méditerranée. Après des démonstrations de force, Ankara et Athènes s'étaient mis d'accord en septembre pour reprendre des "pourparlers exploratoires" à une date qui reste à déterminer. Signe d'une volonté d'apaisement, un accord a été trouvé la semaine dernière à l'Otan entre la Grèce et la Turquie sur un mécanisme pour éviter les conflits.

R.I

CÔTE D'IVOIRE

## L'opposition appelle à un report de la présidentielle

Des partis de l'opposition en Côte d'Ivoire ont demandé un report de l'élection présidentielle du 31 octobre si leurs exigences ne sont pas satisfaites, appelant à la désignation d'un médiateur international pour faciliter le dialogue inter-ivoirien. "Nos exigences sont connues. C'est le retrait de la candidature d'Alassane Ouattara, la réforme de la Commission électorale, l'audit international du fichier électoral, la réintégration de Laurent Gbagbo et Guillaume Soro sur la liste électorale et la création d'un environnement sain et sécurisé", dit Maurice Kacou Guikahué, secrétaire exécutif du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). Outre le report du scrutin, l'opposition demande d'assainir le contentieux électoral et la désignation d'un médiateur. "Il faut un dialogue (...) Mieux vaut discuter maintenant que de le faire après, quand il y aura beaucoup de

morts", explique Kacou Guikahué qui propose de désigner un facilitateur. Le report du scrutin présidentiel a été également réclamé par la Plateforme nationale, un grand syndicat ivoirien, qui affirme avoir "les moyens syndicaux pour faire bouger les choses". "Nous sommes favorables pour un report de ces présidentielles (...). La Plateforme nationale exige de la classe politique ivoirienne et particulièrement du pouvoir en place, l'organisation d'assises nationales pour déterminer de façon consensuelle les conditions d'une élection démocratique et apaisée", a déclaré son président Théodore Gnagna Zadi. Les appels au "dialogue inclusif pour un scrutin apaisé" se sont multipliés dernièrement en Côte d'Ivoire. L'ex-chef des Jeunes patriotes ivoiriens, Charles Blé Goudé, et du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), ont plaidé pour une ouverture d'enquête sur les allégations de

violences constitutives de violation des droits de l'homme. "Je demande le report des élections (...) j'appelle à un dialogue inclusif pour une élection apaisée", a déclaré M. Blé Goudé par visioconférence depuis la Haye au cours d'un meeting de l'opposition à l'appel de son parti, le Congrès panafricain pour la justice et l'égalité des peuples (Cojep). "Le débat sur la candidature de Ouattara est clos" L'opposition ivoirienne a réaffirmé ces exigences à la médiation tripartite composée de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), de l'Union africaine (UA) et de l'Onu, qui vient d'effectuer une mission dans le pays du 4 au 7 octobre. Cette même mission, conduite par Shirley Ayorkor Botchwey, la ministre des Affaires étrangères du Ghana, présidente en exercice du Conseil des ministres de la Cédéao, "a exprimé sa vive préoccupation quant à l'absence de confiance entre

les acteurs politiques ivoiriens". De son côté, le gouvernement a jugé dilatoire ce que fait l'opposition. Depuis 2019, l'opposition ne fait que demander une transition et la candidature du président Ouattara n'est qu'un "prétexte". Pour le ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Mamadou Touré, "la liste électorale est publique et tout le monde peut la consulter. S'agissant de la candidature controversée du président Ouattara, le ministre et porte-parole adjoint du gouvernement se veut catégorique. "Il n'y a plus de débat sur la candidature du président Ouattara. Le juge constitutionnel a estimé que Ouattara est éligible. Pour nous, ce débat est clos". Pour autant, la situation demeure tendue en Côte d'Ivoire à quelques jours du scrutin et dix ans après la crise post-électorale de 2010-2011, née du refus du président Laurent Gbagbo de reconnaître sa dé-

faite à la présidentielle face à Alassane Ouattara, qui avait, alors, fait 3 000 morts. En août, une quinzaine de personnes ont été tuées dans des violences après l'annonce de la candidature de M. Ouattara à un troisième mandat. Elu en 2010, réélu en 2015, M. Ouattara, 78 ans, avait annoncé en mars qu'il renonçait à briguer un troisième mandat, avant de changer d'avis en août, après le décès de son dauphin désigné, le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly. La loi ivoirienne prévoit un maximum de deux mandats mais le Conseil constitutionnel a estimé qu'avec la nouvelle Constitution de 2016, le compteur des mandats de M. Ouattara a été remis à zéro, ce que conteste l'opposition, qui réclame une dissolution de la Commission électorale indépendante (CEI) et du Conseil constitutionnel et appelle à "la désobéissance civile".

# L'Artsakh (Karabagh) sera-t-il le tombeau d'Erdogan ?

Le conflit du Haut-Karabagh trouve certes son origine dans la dissolution de l'URSS, mais il a été relancé par la volonté du président turc.

Il est peu probable que celui-ci ait pris cette initiative sans en référer préalablement à Washington. C'est aussi ce qu'avait fait le président Saddam Hussein avant d'envahir le Koweït, tombant par ambition dans le piège qui lui était tendu et provoqua sa chute.

## Un conflit très ancien, gelé depuis 30 ans

Le peuple turc se définit comme issu des « enfants du loup des steppes », c'est-à-dire comme descendant des hordes de Gengis Khan. Il compose à la fois « un peuple et deux États » : la Turquie et l'Azerbaïdjan. La renaissance politique de la première engendre donc automatiquement l'arrivée de la seconde sur la scène internationale.

Bien sûr cette renaissance politique ne signifie pas une résurgence de la violence des hordes barbares, mais ce passé n'en a pas moins forgé les mentalités, malgré les efforts de nombreux politiciens qui, depuis un siècle, tentent de normaliser le peuple turc.

Dans les dernières années de l'époque ottomane, le sultan Habbdulhamid II voulut unir le pays autour de sa conception de la foi musulmane. Il ordonna donc l'élimination physique de centaines de milliers de non-musulmans. Celle-ci fut encadrée par des officiers allemands qui acquirent lors de ce génocide une expérience qu'ils mirent ultérieurement au service de l'idéologie raciale nazie. La politique ottomane d'épuration fut poursuivie à plus grande échelle par les Jeunes Turcs au début de la République, particulièrement contre les orthodoxes arméniens [1]. Le meurtre étant une addiction, il ressurgit sporadiquement dans le comportement des armées turques. Ainsi, en mars 2014, celles-ci escortèrent des centaines de jihadistes du Front al-Nosra (Al-Qaïda) et de l'Armée de l'Islam (pro-Saoudiens) jusqu'à la ville de Kessab (Syrie) pour y massacrer la population arménienne. Les jihadistes ayant participé à cette opération ont été aujourd'hui envoyés tuer d'autres Arméniens au Karabagh.

Ces massacres cessèrent en Azerbaïdjan durant la brève République démocratique (1918-20) et la période soviétique (1920-90), mais ils repriront, en 1988, à la faveur de l'effondrement du pouvoir moscovite. Précisément durant la période soviétique, conformément à la politique des nationalités de Joseph Staline, une région arménienne fut jointe à l'Azerbaïdjan pour former une République socialiste. Aussi lorsque l'URSS fut dissoute, la communauté internationale reconnut le Karabagh, non pas comme arménien, mais comme azéri. La même erreur a été commise dans la précipitation en Moldavie avec la Transnistrie, en Ukraine avec la Crimée, en Géorgie avec l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie. Il s'ensuivit immédiatement une série de guerres dont celle du Haut-Karabagh. Il s'agit là de cas où le Droit international s'est développé à partir d'une erreur d'appréciation au début des



conflits, comme en Palestine, qui n'a pas été rectifiée à temps, aboutissant à des situations inextricables.

Les Occidentaux s'interposèrent pour prévenir un embrasement général. Cependant l'exemple de la Transnistrie atteste que ce fut reculer pour mieux sauter : ainsi les États-Unis recoururent-ils à l'armée roumaine pour tenter d'anéantir la Pridnestrovie naissante [2]. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), à l'époque CSCE) créa le « Groupe de Minsk », coprésidé par les États-Unis, la France et la Russie, pour trouver une solution, ce qu'il ne fit jamais : la Russie ne voulait pas choisir entre ses anciens associés, la France voulait jouer à l'importante et les États-Unis voulaient maintenir une zone de conflit à la frontière russe. Les autres conflits, créés lors de la dissolution de l'URSS, ont d'ailleurs été délibérément attisés par Washington et Londres avec l'agression de l'Ossétie-du-Sud par la Géorgie en 2008 ou le coup d'État de l'EuroMaïdan visant entre autres à expulser les Russes de Crimée, en 2014. L'attaque de la République d'Artsakh (Karabagh) par l'Azerbaïdjan et la Turquie avait été justifiée par le discours du président azéri, Ilham Aliyev, lors de l'assemblée générale de l'Onu, le 24 septembre [3]. Son idée principale était que le Groupe de Minsk avait qualifié le statu quo d'inacceptable, mais que « Les déclarations ne sont pas assez. Nous avons besoin d'actions ». Il ne pouvait être plus clair.

Conformément à l'idéologie de sa famille, il chargeait au maximum ses adversaires, attribuant par exemple le massacre de Khojaly (1992, plus de 600 victimes) aux « terroristes arméniens » alors qu'il s'agissait d'une opération noire durant une tentative de coup d'État dans son pays ; en tous cas cela lui permit de présenter de

manière biaisée les actions de l'ASALA (Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie) dans les années 70-80. Il soulignait que 4 résolutions du Conseil de sécurité ordonnent le retrait des troupes arméniennes, jouant sur l'homonymie entre la population arménienne du Karabagh et l'État voisin de l'Arménie ; une manière comme une autre de passer sous silence que le Conseil enjoignait aussi l'Azerbaïdjan d'organiser un référendum d'auto-détermination au Karabagh. Il accusait, non sans raisons, le nouveau Premier ministre arménien, Nikol Pashinyan, d'être un des hommes du spéculateur Gorge Soros, comme si cela effaçait ce qui avait précédé.

Le conflit ne pourra cesser qu'après un référendum d'auto-détermination dont l'issue fait peu de surprise. Pour le moment, il profite à ceux qui, comme Israël, vendent des armes à l'agresseur.

## Pour Erdoğan, la guerre de trop ?

Ceci étant posé, analysons le conflit actuel sous un autre angle, celui des équilibres internationaux en conservant à l'esprit que l'armée turque est déjà illégalement présente à Chypre, en Iraq et en Syrie ; qu'elle viole l'embargo militaire en Libye et désormais le cessez-le-feu en Azerbaïdjan. Bakou s'organise pour repousser encore l'inévitable échéance. L'Azerbaïdjan a déjà obtenu le soutien du Qatar qui supervise aussi sur ce terrain d'opération le financement des jihadistes. Selon nos informations, ils seraient au moins 580 à avoir été acheminés depuis Idleb (Syrie) par la Turquie. Cette guerre coûte cher et KKR, la puissante société de l'États-uno-Israélien Henry Kravis, semble impliquée comme elle l'est toujours en Iraq, en Syrie et en Libye. Comme lors de la déstabilisation de l'Afghanistan communiste, les armes israéliennes pourraient être acheminées

via le Pakistan. En tous cas, en Turquie des affiches fleurissent plaçant côte à côte les drapeaux des trois pays.

Plus étonnant encore, le président Aliyev a reçu le soutien de son homologue biélorusse, Alexandre Loukachenko. Il est probable que celui-ci agit en accord avec le Kremlin, ce qui pourrait annoncer un soutien plus visible de la Russie à l'Arménie orthodoxe (la Russie, la Biélorussie et l'Arménie sont toutes trois membres de l'Union économique eurasiatique et de l'Organisation du traité de sécurité collective).

Étrangement, l'Iran chiite n'a pas pris position. Pourtant, bien qu'éthniquement turcs, les Azerbaïdjan sont le seul autre peuple chiite au monde car ils ont appartenu à l'empire Safavide. Le président Hassan Rohani l'avait inclus dans son projet de Fédération chiite présenté lors de sa seconde campagne électorale. Ce retrait donne l'impression que Téhéran ne souhaite pas entrer en conflit avec Moscou, officiellement neutre. D'autant que l'Arménie joue un rôle non-négligeable dans le contournement de l'embargo US face à l'Iran.

Côté arménien, la diaspora aux États-Unis procède à un intense lobbying au Congrès afin de rendre le président Erdoğan — dont le pays est pourtant membre de l'Otan — responsable du conflit devant un Tribunal international. Dans le cas d'un accord tacite entre Moscou et Washington, cette guerre pourrait se retourner diplomatiquement contre président Erdoğan, désormais insupportable aux Deux Grands. Comme jadis le président iraquien Saddam Hussein qui passa brutalement du statut de valet du Pentagone à celui d'ennemi public n°1 lorsqu'il crut avoir l'autorisation d'envahir le Koweït, le président turc a peut-être été encouragé à la faute.

Par Thierry Meyssan